

*Proletaires
de tous les pays,
peuples et nations
opprimés,
unissez-vous !*

Organe central
du Parti
Communiste Révolutionnaire
marxiste léniniste

N° 49

pour le socialisme

5F

JUILLET 1981



**un été
pas comme les autres ?**

Publié par
le Parti
Ouvrier
Unifié
Polonais
et le
Parti
Socialiste
de France

pour le socialisme

HEBDOMADAIRE

JUILLET 1981

N° 49 — 5 F

Directeur de publication : R. Rodriguez

Commission paritaire : n° 62 712

Imprimerie IPCC (Paris)

Pour toute correspondance
écrire à :

POUR LE SOCIALISME
c/o FRONT ROUGE
BP 68
Paris 75 019

Compte bancaire :
BNP 271 - 659 - 66

Abonnez-vous
à *Pour le Socialisme*

pour le
socialisme

20 numéros : 100 F
1 an : 200 F

SOMMAIRE

4-5 politique

PCF : UNE VESTE ET UN « REVERS » : Le comité central du PCF a eu pour rude tâche de trouver une explication au recul électoral considérable qu'il a enregistré lors des deux consultations successives. Pour lui, pas question de remettre en cause la ligne antérieurement suivie, notamment dans les rapports avec le Parti Socialiste. Même si des éléments d'autocritique des positions les plus outrancières sont concédés.



6-7 politique

PCF : DEUX MOIS QUI COMPTENT : Un score électoral ramené à celui de 1935. Un député sur deux battu. Un accord politique qui traduit la suprématie du PS, mais quatre ministres au gouvernement. En deux mois, il s'en est passé des choses, pour le PCF. Dans ces circonstances, comment vont agir les ministres communistes, et quels pouvoirs ont-ils réellement ? Comment se manifestent, dans ce qui reste du plus fort bastion du PCF, la Seine-Saint-Denis, les interrogations des militants ? Et comment se situent désormais les « communistes critiques » qui depuis longtemps déjà mènent une lutte interne ? Telles sont quelques-unes des questions nées de la situation nouvelle auxquelles nous essayons de répondre.



8 politique



RADIO-TELE : LES BOUCHES S'OUVRENT ET LES TÊTES TOMBENT : Effervescence dans les organes d'information, où les journalistes réclament une réelle indépendance vis-à-vis de « tous les pouvoirs ». Mais les projets gouvernementaux ne sont pas encore connus.

9-10 politique



A QUAND LES TRENTE-CINQ HEURES ? Alors que les négociations sur la durée du temps de travail vont s'ouvrir, nous rappelons ici les thèses en présence du côté du patronat et des syndicats.

11-12

REGIONALISATION : HORIZON 90 : « Grande œuvre du septennat », la décentralisation va se concrétiser par une première loi dès le mois de juillet. La réforme, nous dit-on, sera lente, parce que conditionnée par le redressement économique. On peut penser aussi, au vu des thèses du Parti Socialiste, qu'elle procédera plus, en fait, à un repartage des compétences internes à l'Etat qu'à la diffusion de pouvoirs au profit du mouvement social. En tout cas, une telle réforme incite à une réflexion sur la division des rôles entre local et national.

13-15 interview



POLOGNE : INTERVIEW D'ALEKSANDERSMOLAR : A la mi-juillet a lieu le congrès extraordinaire du Parti Ouvrier Unifié Polonais (POUP). Il arrive un an après le fameux « été polonais », mais aussi quelques semaines après les très spectaculaires pressions de l'URSS pour normaliser à son profit la situation en Pologne et dans le parti lui-même. A la veille de ce très important congrès, nous avons demandé le point de vue d'Aleksander Smolar, qui a représenté le KOR auprès de l'Internationale socialiste.

16-17 interview



QUELLE POLITIQUE EN AMERIQUE LATINE ? Une interview de Gérard Lafontant, haïtien condamné à mort dans son pays, et qui s'occupe aujourd'hui d'un centre de réfugiés à Saint-Domingue. Quelle sera la politique concrète de F. Mitterrand qui d'un côté, a affirmé, notamment devant l'Internationale Socialiste, son soutien aux luttes de libération d'Amérique Latine, et qui, de l'autre, n'envisage pas de rupture, politique ou économique, avec toute une série de dictatures ?

18-19 livres

LIRE GRAMSCI : Nous terminons notre série sur quelques aspects de la pensée de Gramsci.

20 inter

MAROC : LES EMEUTES DE CASABLANCA : Une importance historique, par l'ampleur de l'opposition qu'elles révèlent.

un été pas comme les autres ?

BIEN sûr, l'été qui commence n'a pas grand chose à voir avec l'été 36. Les images des cohues qui agitent les grandes gares, les embouteillages qui s'accumulent un peu partout ne resteront sans doute pas dans les mémoires, comme sont restés les départs enthousiastes, en train ou à bicyclettes pour les premiers congés payés... A dire vrai, par certains côtés, l'été ne commence même pas tellement mieux que d'habitude, entre l'augmentation du gaz, de l'électricité, et celle de l'essence... Et la cinquième semaine de congés payés, l'aura-t-on l'année prochaine ? N'empêche. Même si l'on n'est pas fasciné par la victoire du PS, même si l'on ne voit pas désormais la vie en rose, le sentiment général est que quelque chose a changé, que des verrous ont sauté. L'arrogance de la droite en a pris un coup. Malgré les flots de menaces dont elle nous a abreuvés, elle a été condamnée clairement, par deux fois. Et ce n'est pas rien de se dire qu'à la rentrée, on ne retrouvera pas Barre et Compagnie...

Tout le monde le sait bien, au-delà de « l'état de grâce » prévu par le nouveau président, demeurent les exigences et les aspirations populaires.

BIEN sûr, pour l'instant, si un certain vent de liberté a soufflé sur la Bastille, les premières mesures annoncées par le gouvernement, pour positives qu'elles soient, restent largement symboliques. La centrale de Plogoff ne sera pas construite, mais Malville risque de rentrer un jour ou l'autre en service. Et l'arrêt de l'extension du camp militaire du Larzac ne peut faire oublier l'engagement pris par Claude Cheysson d'honorer les contrats internationaux de la France, y compris les ventes d'armes à certaines dictatures... Ces mesures et quelques autres, rendent compte d'un climat nouveau, elles restent insuffisantes pour fixer nettement les contours d'une politique de rupture, même provisoire, avec le capitalisme.

Est-il suffisant, le projet de décentralisation discuté par l'Assemblée, face à notre volonté maintes fois affirmée de prendre nos affaires en mains, de décider au pays ? Les milliers de chômeurs peuvent-ils se satisfaire de la reconduction améliorée des pactes pour l'emploi ? Certainement pas.

POUR changer vraiment la politique et la vie, chacun sent bien qu'il faut aller plus loin. Au sein de la gauche, au sein même des deux grands partis, des militants s'interrogent, veulent débattre, construire. Quel membre du PCF un tant soi peu lucide peut penser que tout est réglé par la présence de quatre ministres ? Quel membre du PS un tant soi peu lié à tel ou tel mouvement de masse jurerait-il que tout est réglé par la victoire électorale ?

Et dans le mouvement lui-même, qui ne réfléchit pas, après les premiers acquis, aux modalités de l'action de la rentrée ?

Chacun le sent, les mois qui viennent seront importants.

Si l'on veut éviter que l'espoir ne retombe, écrasé par la routine d'une vie qui n'aura pas changé, il y a beaucoup à faire !

AU sein de la gauche, il y a urgence à réfléchir, à proposer, à construire, pour que l'ensemble des aspirations populaires puissent déboucher sur le terrain politique. Cet été, plusieurs initiatives allant dans ce sens sont prévues, elles doivent faire avancer les choses. Plus que d'habitude, parce que la situation est nouvelle, le débat va se poursuivre pendant les mois traditionnellement « creux », où l'on récupère un peu...

Pour faire le point avec vous, lecteurs, de ces débats, de ces questions urgentes, *PLS* vous donne rendez-vous en septembre, avec un numéro-magazine de rentrée.

A bientôt.

Monique CHERAN

UNE VESTE ET UN « REVERS »

Le dernier comité central du PCF
a tenté d'expliquer le recul du PCF
aux deux dernières élections successives.

Conclusion : pour l'essentiel, la ligne était juste...

Par François NOLET

QUE s'est-il passé au dernier comité central du PCF ? Le seul élément de réponse que nous en livre *L'Humanité* est le texte du rapport présenté par Georges Marchais, dont il nous est dit qu'il a été adopté, comme il se doit, à l'unanimité. Hors de cela, rien, pas même, comme il est habituel un texte de résolution. C'est donc du seul rapport de Marchais que l'on dispose, orné du titre révélateur : « *Se placer résolument dans la perspective d'une remontée de notre influence* ».

Une élection « dangereuse pour la démocratie »

L'un des objectifs les plus importants de ce texte consiste

bien évidemment à tenter de rendre compte du grave échec électoral subi, lors des deux consultations successives, par le PCF. Après avoir pris acte du résultat de ces élections — une défaite de la droite au profit du parti socialiste — Marchais reconnaît que son parti a subi « *un sérieux revers* ». Suit une série d'explications.

La première concerne le « *fait présidentiel* ». Marchais indique en substance que l'élection présidentielle elle-même favorise la bipolarisation sur les deux candidats qui apparaissent comme pouvant figurer au second tour. C'est ce qui se serait produit en faveur de Mitterrand au premier tour de l'élection présidentielle. Cette explication ne s'use pas même si l'on s'en sert deux fois, puisqu'elle est étendue aux résultats des législatives qui, dans

la foulée de l'élection présidentielle, ont favorisé le « *parti du président* ».

Une telle présentation des choses fait fi des propos tenus entre les deux élections, alors que le PCF répandait l'idée que les législatives, scrutin très différent de l'élection présidentielle, allaient lui permettre de remonter la pente. Ce qui n'a été le cas que dans une mesure négligeable (0,8 %).

Après cet « *oubli* », Marchais donne des exemples de l'influence du « *fait présidentiel* » : en 1962 et en 1968, il y a eu un « *regroupement des voix de droite* » sur le parti gaulliste. Comparaison difficile à soutenir, d'autant que les différences d'électorat sont plus tranchées entre PCF et PS qu'entre partis de droite.

En tout cas, la conclusion de ce passage est le rappel de la

position prise en 1962 contre l'élection du président de la République au suffrage universel : « *Ce projet était en lui-même dangereux pour la démocratie en ce qu'il contient de personnalisation et de centralisation du pouvoir* ». Cette position a toujours été celle du PCF ; il n'est sans doute pas innocent qu'elle soit, dans les circonstances actuelles, réaffirmée aussi nettement.

Dans les conditions du scrutin présidentiel, le PCF a eu tort, selon Marchais, de ne pas vouloir affronter les difficultés inhérentes à ce type d'élection : s'est la raison pour laquelle il s'est toujours situé, en 1965, 1969 et 1974, dans la perspective d'une candidature unique de la gauche (si elle ne fut pas réalisée en 1969, ce fut uniquement du fait des socialistes). Cette attitude était erronée : « *La démarche qui fut la nôtre a abouti à ce que nous cautionnions nous-mêmes l'idée que le Parti devait s'effacer en tant que tel pour que le changement puisse aboutir en France* ».

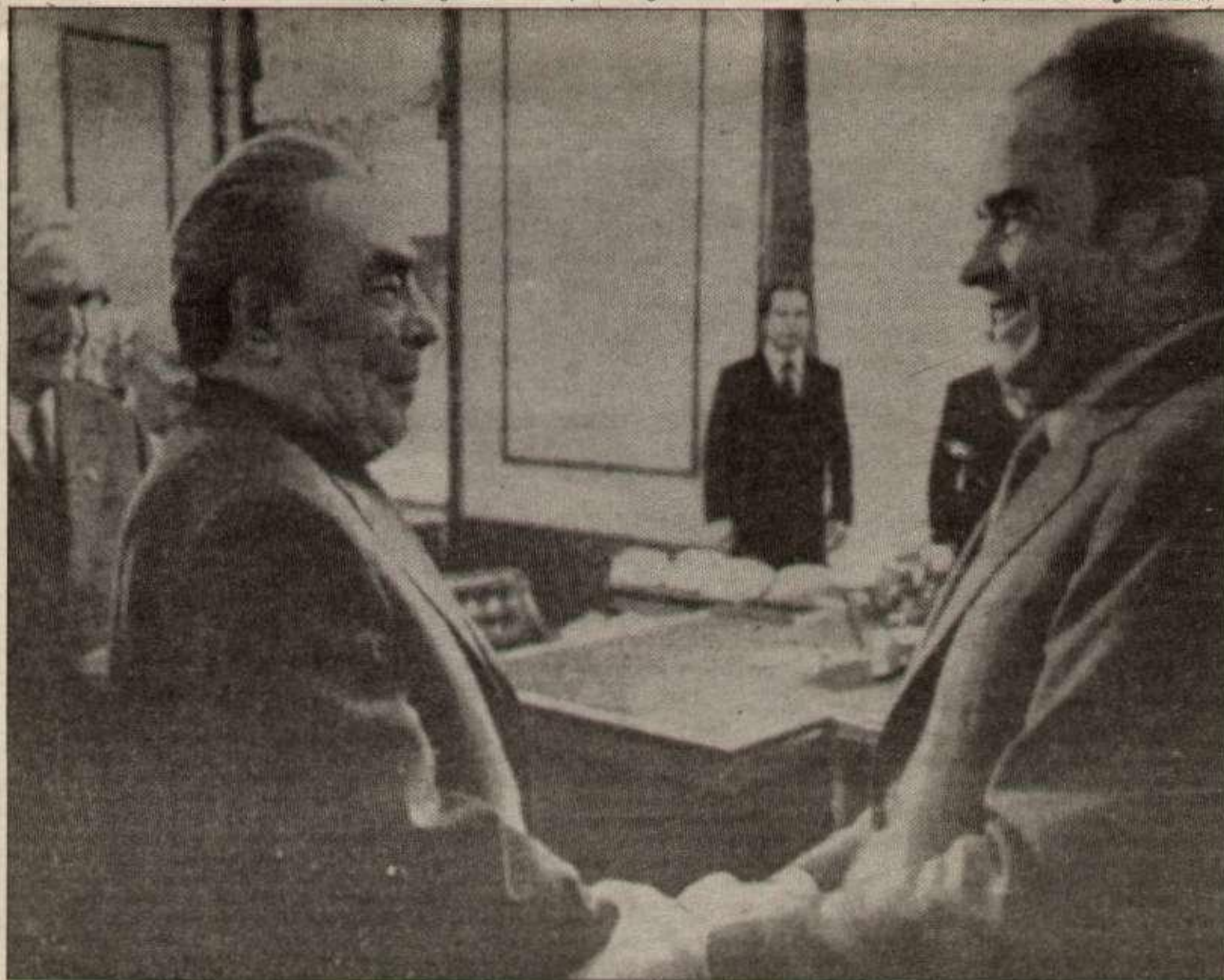
On va donc remonter assez loin pour expliquer les causes du récent « *revers* » du PCF. Marchais rappelle à ce propos, pour les confirmer, les thèses énoncées au XXIII^e Congrès sur les « *illusions* » entraînées par la signature du programme commun, et sur le fait que le parti socialiste « *n'avait conclu une alliance avec nous qu'avec l'objectif de se renforcer à notre détriment* ». L'attitude du PCF lors de la renégociation du programme commun de 1977 se trouve également rappelée et justifiée : une « *capitulation* » de la part de la direction du PCF à ce moment n'aurait pas forcément permis à la gauche de gagner les législatives de 1978. Un tel choix « *ne nous aurait pas placés dans une situation meilleure qu'aujourd'hui. A la différence que, dans cette hypothèse, nous aurions souscrit, avant même de nous battre, à des positions qui ne sont pas les nôtres et dont certaines — je pense par exemple au référendum sur la force de frappe — ont été depuis longtemps abandonnées par le Parti socialiste lui-même* ».

« Des causes plus profondes »

En tout cas, pas question d'expliquer le recul électoral du PCF par la polémique au sein de la gauche. Marchais a une autre « *explication* » : « *Si l'on excepte, pour des raisons que chacun admettra, les élections législatives de 1968, on constate que le Parti passe successivement dans cette période de 22,4 % des suffrages exprimés en 1967 à 21,3 % en 1973 puis, après des reculs successifs lors de consultations législatives partielles en 1974 et 1976, à 20,6 % en 1978. Ce mouvement reposait donc sur des causes plus profondes* ». Ces causes ne sont pas davantage précisées. Mais l'argumentation est en elle-même assez ahurissante. Les chiffres donnés montrent une régression de 1,8 % des suffrages en l'espace de ... onze ans. Il est, disons un peu rapide, de mettre sur le même plan une régression de 1,8 % en onze ans et une perte sèche de plus de 4 % en trois ans.

Alors, pourquoi un recul aussi net ? Tout d'abord l'argument passé-partout de la « *guerre idéologique* » : « *Toutes les méthodes de manipulation des masses ont (...) été utilisées pour donner de nous cette image d'un Parti communiste totalitaire, dogmatique, sectaire, diviseur, agressif, violent, dominateur* ». Et c'est là que semble pointer une petite autocritique : « *Ce pilonnage idéologique incessant, cette distorsion de chacune de*

La rencontre Marchais-Brejnev une semaine après l'agression soviétique en Afghanistan. « Une manipulation de notre position sur l'Afghanistan ».



nos prises de position, et même parfois, disons-le clairement, compte tenu de ce climat, certaines de nos prises de position elles-mêmes ont ainsi favorisé les mauvaises interprétations de nos intentions réelles, de nos objectifs véritables. Je pense notamment au combat que nous avons dû mener sur la question de l'union, par exemple avec le problème du désistement aux élections. Je pense également à certaines de nos prises de positions relatives aux événements internationaux, comme ceux d'Afghanistan ».

Ainsi, apprenons-nous — aujourd'hui — que la position du PCF sur l'Afghanistan n'était pas ce qu'on avait cru entendre de la bouche de Marchais parlant depuis Moscou. Il ne s'agissait que d'une position générale, « sans naturellement prétendre juger du détail des événements ». Finies, les descriptions détaillées de la manière dont Babrak Karmal avait « fait appel » à l'aide soviétique. La venue de Marchais à Moscou à ce moment-là a été mal comprise : en fait, l'enseignement principal de ce voyage, c'est le communiqué commun qui reconnaissait pour la première fois l'existence de divergences avec le PCF. Conclusion, avouons-le, pas très claire : « On voit mieux, avec le recul, combien la proximité des événements d'Afghanistan et la présentation de notre rencontre avec le PCUS comme le signe d'un ralliement total de notre Parti sur les positions soviétiques, ce qui est exactement le contraire du sens du communiqué commun ». On ne sait pas plus précisément en quoi a consisté cette manipulation.

Quant aux affaires spectaculaires montées de toutes pièces (Vitry, Montigny), on les autocritique du bout des lèvres : « Nous ne disons pas que toutes les initiatives qui ont été prises — que ce soit face aux problèmes que pose la constitution de véritables ghettos de la misère

pour les familles immigrées ou encore face à la montée du trafic et de la consommation de la drogue — aient été sans défaut. Mais on ne peut comprendre réellement les événements tels qu'ils se sont produits sans tenir compte de l'acuité des problèmes qui se trouvent maintenant posés dans certaines communes et du sentiment de nos élus qu'il est impossible de laisser se dégrader la situation sans faire le maximum (sic) pour s'y opposer. Peut-être cela a-t-il conduit, sans le vouloir, à tenter de résoudre les problèmes des gens à leur place et sans eux ». Enfin, la propagande en direction des couches les plus défavorisées des salariés aurait laissé à l'abandon d'autres couches de salariés.

La conclusion est que la ligne suivie était globalement juste.

Dans cet échafaudage, on a remarqué au passage que, dans aucun des cas considérés, le PCF n'admet avoir défendu des positions erronées. S'il est acquis, par exemple, que des affaires comme celles de Vitry et Montigny ne seront pas rééditées, on réaffirme la justesse des préoccupations de ceux qui les ont mis en œuvre. Plus fondamentalement, le type de polémique entretenue avec le Parti socialiste n'est pas remis en cause dans son fond. En substance, la ligne était juste, mais des problèmes de forme et de manipulation par les moyens d'information sont venus empêcher des millions de personnes de comprendre les justes positions du PCF.

Un ton de fermeté après un accord sans gloire

C'est donc sans renier ses engagements antérieurs que la direction du PCF prépare son prochain congrès. Les plus sectaires de ses militants, sans doute troublés par le récent accord de gouvernement, pourront trouver quelque matière à satisfaction dans ce rapport, qui



Montigny : la délation...

ne varie guère par rapport aux appréciations portées sur le PS, même si n'apparaissent plus les termes les plus grossiers (bande des trois, etc.). Une telle approche répond à une situation nouvelle, dans la mesure où les militants les plus unitaires du PCF se trouvent dans une situation où leurs critiques voient leur écho réduit du fait de l'accord de gouvernement intervenu. Le problème le plus important qui se pose dans l'immédiat à la direction du PCF est bien plutôt de donner des gages aux militants qui ont fait la campagne de Marchais, avec tous ses aspects ultra-sectaires.

Reste pour le PCF à définir une tactique pour les années qui viennent. Il n'est pas certain à cet égard que le texte du rapport de Marchais fournisse des éléments très précis sur les intentions effectives de la direction du PCF. On peut avancer quelques hypothèses.

Différentes possibilités s'ouvrent pour le PCF. L'une consisterait à envisager une participation plutôt brève au gouvernement, avec, assez rapidement, une critique des limites de l'ac-

tion gouvernementale et un retour à une forme d'opposition ou de semi-opposition. Une telle tactique ne semble pas devoir être la plus payante : elle renverrait le PCF hors du champ du pouvoir, sans doute pour longtemps, sans que cela empêche pour autant le PS d'appliquer sa politique. Il n'est nullement certain qu'une telle tactique, rompant les accords, lui soit très profitable au niveau électoral, notamment si l'on songe aux élections municipales de 1983. On sait que celles-ci se dérouleront probablement à la proportionnelle, ce qui permettra à chaque parti de concourir sous ses propres couleurs. Dans ces conditions, le PCF a tout lieu de craindre de perdre la majorité dans nombre des conseils municipaux qu'il dirige aujourd'hui. Il s'abstiendra donc probablement d'envenimer les choses jusque là, d'autant que la perte d'un nombre important de municipalités a des conséquences à plus long terme, sur le plan de l'influence locale; une perte de nombreuses municipalités ne pourrait sans doute qu'annoncer d'autres pertes de mandats plus importantes.

capture qui en a si longtemps été faite, méritent leur confiance ». La voie de l'affirmation d'un parti responsable, de gouvernement, est tracée.

Ce qui n'exclut pas qu'à terme une autre tactique soit envisagée. A ce titre, un certain nombre de jalons sont posés dans le rapport de Marchais. Il est ainsi question, sous le titre « le problème fondamental » de la contradiction existant entre « le haut niveau des solutions qu'il faut nécessairement appliquer pour sortir le pays de la crise et le niveau réel des objectifs autour desquels il est possible de réaliser un large rassemblement dans les conditions politiques actuelles ». Des travailleurs se sont égarés, ont omis de voter pour le PCF, « parce qu'ils étaient prêts à souscrire à un changement politique dont ils pensent qu'il leur apportera ce qu'ils attendent pour améliorer leur sort, sans que soit clarifiée la question des moyens de cette amélioration ». Il est donc assez nettement indiqué que le changement qui a eu lieu n'a pas réglé la question des moyens. Ce qui est le germe de critiques à venir.

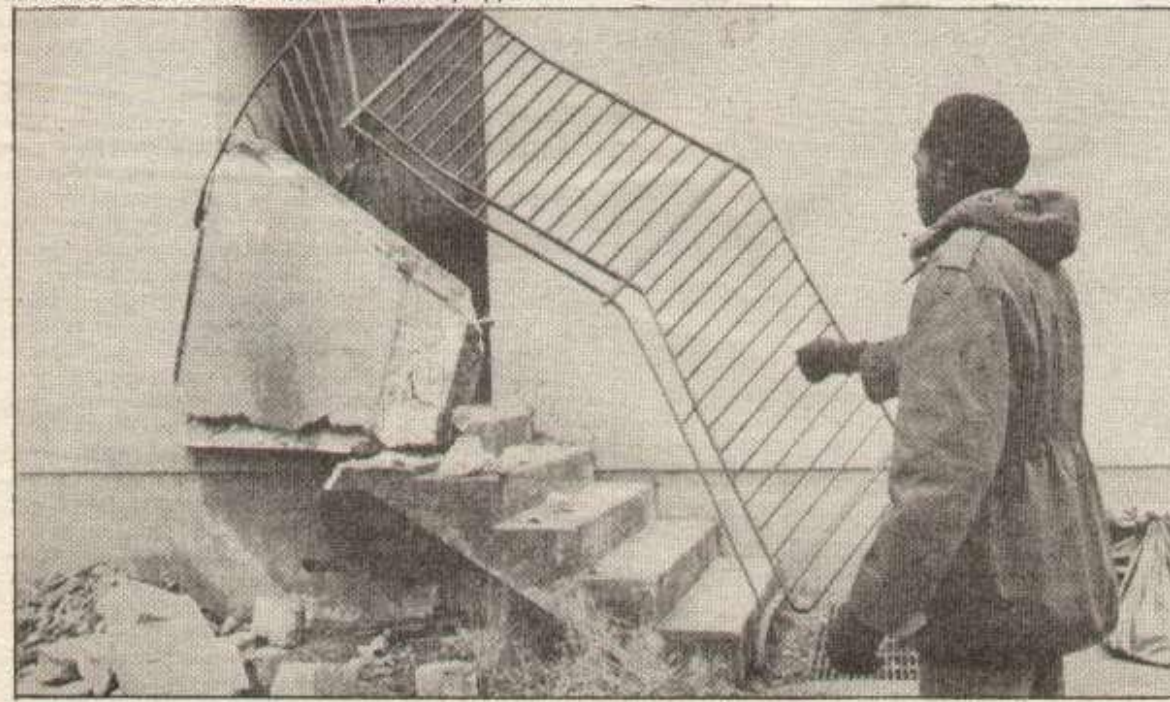
Une « remontée » ?

Dans cet environnement, le PCF semble n'avoir d'autre choix, pour le moment, que de jouer la carte de la loyauté. Ses ministres, que le PS a appelés au gouvernement avec l'intention d'obtenir d'eux qu'ils lui procurent la paix sociale, pourront espérer accroître leur poids au sein même du gouvernement s'ils parviennent à remplir cette mission qu'on leur confie. A terme, il escompte sans doute remonter ainsi la pente électorale, en faisant valoir notamment les réalisations de ses ministres. « Ainsi, affirme Marchais, le peuple de France va pouvoir mesurer le sérieux, la compétence, la loyauté des communistes — tant au gouvernement que dans le pays lui-même. Il vérifiera ainsi par sa propre expérience que les communistes, à l'opposé de la cari-

C'est dans cette optique qu'est vu le lien entre l'action au niveau gouvernemental et l'action du parti à la base : « Nous ne devons rien négliger de ce qui peut permettre d'obtenir des résultats positifs. En même temps qu'il faudra bien apprécier ces résultats, nous devons mettre en lumière la nature des difficultés et des obstacles rencontrés, faire progresser, en liaison avec l'expérience, la conscience de la nécessité de transformations plus profondes pour sortir de manière durable le pays de la crise et l'engager sur la voie du renouveau ».

Il ne semble pas toutefois que l'arme de la critique soit celle qui sera le plus utilisée, à court terme du moins. Car, à moyen terme, les arrière-pensées existantes seront sans doute amenées à s'exprimer plus nettement, en particulier si le PCF parvenait à accroître son potentiel de voix.

... Vitry : la bulldozer. « Le sentiment de nos élus qu'il est impossible de laisser se dégrader la situation sans faire le maximum pour s'y opposer ».



MINISTRES PCF : QUELLE MARGE D'INITIATIVE ?

Par Nicolas DUVALLOIS

AVEC quatre ministres sur les trente-quatre que compte le gouvernement, le PCF occupe désormais au sein de l'exécutif une place qui n'est pas sensiblement différente de celle qu'il occupe dans l'électorat. Cette présence, bien évidemment importante politiquement, est cependant très éloignée des prétentions affichées par le PCF en 1977, au moment de la rupture du Programme Commun.

Il y a quatre ans, les dirigeants du PCF formulaient quatre exigences quant à leur participation dans le gouvernement d'union de la gauche qui aurait pu être issu des élections législatives : une représentation conforme aux résultats électoraux (on parlait alors de sept ministères), une relative liberté de manœuvre pour chacun d'entre eux, les arbitrages n'étant effectués qu'en conseil des ministres, la suppression de la pléthore des conseillers présidentiels, véritables « doublures » des ministres, enfin l'éclatement des deux principales forteresses gouvernementales : l'Intérieur et l'Economie, celles-ci ne devant plus être chargées que de la police et des finances tandis qu'apparaîtrait un ministère des collectivités locales et un autre du plan et de la réforme administrative, ces deux derniers secteurs étant bien sûr revendiqués par le PCF. Ces quatre exigences, outre qu'elles permettaient au PCF d'avancer significativement dans la réalisation de ses ambitions propres, avaient aussi pour objectif de permettre aux ministres communistes de « marquer » leur passage au gouvernement de réformes importantes, comme l'avaient fait Ambroise Croizat avec la Sécurité sociale ou Maurice Thorez avec le statut de la Fonction publique en 1946. Ce dernier souhait est aujourd'hui encore explicitement avancé par Marchais dans son récent rapport au comité central.

La place qu'occupent les ministres communistes dans le second gouvernement Mauroy est cependant très loin de satisfaire à ces exigences. Ils sont quatre ministres, bien sûr, et l'un d'entre eux, Fiterman, est même « ministre d'Etat » : mais il ne s'agit-là que d'une distinction protocolaire et sans effet réel, les « ministères d'Etat » ne répondant qu'à une vieille tradi-

tion gouvernementale qui consiste à valoriser les leaders de chacune des composantes politiques du gouvernement.

Coupés en deux

Charles Fiterman, ministre des Transports, voit ses attributions nettement réduites. Son éphémère prédécesseur Mermaz disposait de l'Équipement (et donc des Ponts et Chaussées) et des Transports. Fiterman, lui, n'aura autorité sur les directions générales et départementales de l'Équipement qu'en partage avec ses collègues Quilliot (Urbanisme et Logement) et Rocard (Plan). Le ministre des Transports avait naguère compétence sur le très important secteur de la Marine marchande, et par delà des Ports. C'est désormais le minis-

tre de la Mer, Louis Le Pen, qui s'en occupe. Le secteur « coopératif » des transports, peu développé, il est vrai, passe sous la coupe de Rocard. Enfin, une partie des attributions traditionnelles de ce ministère en matière de défense sont désormais prises en main par le secrétaire d'Etat à la Défense, Lemoine (PS). Il reste à Fiterman, ce n'est pas négligeable, la direction des routes, des transports terrestres et de l'aviation civile, ainsi que la tutelle des entités autonomes que sont la SNCF, la RATP, Air France et Air Inter.

Jack Ralite, ministre de la Santé, se voit quant à lui privé du très important secteur de la Sécurité sociale, qui échoit à Nicole Questiaux (PS-Solidarité Nationale).

Tout le monde s'accorde à penser que le retrait de la

Sécurité sociale ampute sérieusement les pouvoirs d'un ministre de la Santé qui, dès lors, n'a plus compétence ni sur le problème du financement de la santé publique (hôpitaux) ni sur le conventionnement de la médecine privée. Interrogée sur cette séparation surprenante (déjà en place dans le premier gouvernement Mauroy), Nicole Questiaux s'était contentée de répondre que « *étant camarades, chacun aurait droit de regarder les affaires de son collègue* »...

La position occupée par Anicet Le Pors semble de nature à satisfaire beaucoup plus le PCF. Celui-ci n'a-t-il pas toujours mis en avant le « statut de la fonction publique » élaboré entre autres par Thorez, et réclamé en 1977 un ministère des « réformes administratives » ? Il convient cependant de signaler qu'Anicet

Le Pors est le seul des quatre ministres communistes à être « délégué auprès du premier ministre », ce qui réduit sa marge de manœuvre. Qui plus est, la partie « réforme administrative » de sa fonction semble surtout dépendre du très important ministère de la Décentralisation, que détient Gaston Defferre. C'est en tout cas ce qu'avait précisé celle à qui il succède, Catherine Lalumière. Il semble donc que l'essentiel de la tâche du nouveau ministre consistera dans l'administration de la fonction publique, ce qui implique entre autre une concertation serrée avec les syndicats, dont FO et la FEN ne sont pas les moins puissants de ce secteur.

Reste Marcel Rigout, ministre de la Formation Professionnelle. Quand fut formé le premier gouvernement Mauroy, les observateurs s'étaient tous accordés à reconnaître le bien fondé d'une mesure plaçant la formation professionnelle sous la dépendance du ministère de l'Éducation nationale. La séparation est à nouveau institutionnalisée, sans que les problèmes en soient réglés pour autant. Sans doute Marcel Rigout disposera-t-il d'une relative autonomie d'initiative, mais les besoins d'arbitrage, entre lui et son collègue de l'Éducation ne manqueront pas.

Doublures

On le voit, les quatre ministères tenus par le PCF sont loin d'être des « forteresses » jouissant de beaucoup d'indépendance et de prérogatives. Les structures de l'exécutif mises en place réduisent encore la marge de manœuvre. Le PCF qui s'offusquait du rôle des multiples conseillers de l'Élysée ou de Matignon, devra faire avec : Mitterrand s'est assuré le concours de conseillers multiples, tandis que Mauroy a formé un véritable « gouvernement de conseillers » comprenant 29 personnes, avec parmi eux Claude Blondel et Michel Walrave, très explicitement chargés de la « formation professionnelle » et des transports.

Subsistent enfin, et de quelle manière, les deux potentats honnis en 1977 : scindé du temps de Barre, le ministère de l'Economie et des Finances a fait sa réapparition sous la houlette de Delors ; tenant les cordons de la bourse, celui-ci a de fait droit de regard sur l'ensemble des mesures envisagées par tel ou tel ministre, et ce jusqu'aux plus petits rouages. Enfin, le ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation, sous la férule de Defferre, pèse lui aussi de tout son poids, ne serait-ce qu'au travers d'un projet qui consiste à répartir les pouvoirs, des ministères centraux vers les régions. Parmi les exemples, sont cités... la Santé, les Transports et la Formation Professionnelle.

Sans minimiser bien sûr l'importance du fait politique, on peut ainsi constater combien est finalement restreinte la marge d'initiative des ministres communistes.

Les quatre ministres (de gauche à droite) : Marcel Rigout, Charles Fiterman, Jack Ralite et Anicet Le Pors.



DES COMMUNISTES CRITIQUES DANS LA NOUVELLE SITUATION

DES 15 % de Marchais aux élections présidentielles, à la présence de ministres au gouvernement, en passant par la perte d'un député sur deux et la signature d'un accord politique qui consacre la suprématie du Parti Socialiste..., les données de la discussion politique à propos et au sein du PCF ont assurément bien changé. Partout prédomine, nous avons déjà eu l'occasion d'en rendre compte, interrogations et incertitudes. A sa manière, la dernière session du comité central (voir pages 4 et 5) tente d'y répondre, en fournissant un cadre préétabli à l'inévitable débat. Mais dans ces circonstances, comment réagissent les « militants critiques », ceux qui, depuis plusieurs années parfois, ont fait connaître publiquement leurs oppositions à la ligne officielle ?

Tous s'accordent à reconnaître que les récentes évolutions de la direction répondent plus à la nécessité de s'adapter aux circonstances qu'à une réelle volonté de réenvisager dans son fond la ligne suivie depuis 1977. « Même si l'accord signé avec le PS répond au vœu que nous avions formulé il y a quatre ans,

on ne peut pas faire comme si rien ne s'était passé entre temps », explique ainsi Jean Gager. Mais tous s'accordent aussi à revendiquer la prudence, tant ils estiment que le débat interne au PCF est entré dans une période charnière avant que de se centrer sur la préparation du 24^e congrès. Le « lieu » d'où parlent les uns et les autres n'est pas pour rien dans cette prudence : si certains, regroupés notamment autour du « Manifeste des 100 » ne sont plus membres du PCF, et envisagent d'avancer vers « la reconstruction d'une force communiste », d'autres sont dans une situation plus ambiguë, se considérant toujours membres du PCF bien qu'ils en aient été « exclus de fait », position d'ailleurs toujours non ratifiée par la direction... Enfin, Henri Fiszbin et les militants regroupés autour de *Rencontres communistes* arguaient encore, jusqu'à ces derniers jours, de postes de responsabilités, notamment au sein de comités fédéraux.

« A chaud », les réactions des diverses composantes du mouvement communiste critique convergent sur certains points, comme par exemple le caractère

positif de la présence de ministres communistes au gouvernement : « Ils représenteront plus les aspirations des millions d'électeurs communistes que les véritables positions du Parti, tant ils sont corsetés par l'accord de solidarité gouvernementale. En ce sens, on peut penser qu'ils auront à cœur de mettre en œuvre une véritable politique sociale » estime ainsi un animateur d'Union dans les luttes, actuellement en voie d'exclusion. A *Rencontres communistes*, on se félicite aussi : « Rien n'aurait été pire qu'une non participation au gouvernement, qui n'aurait fait qu'isoler la direction dans son sectarisme ». De la même manière, le contenu de l'accord politique n'a surpris personne, comme l'explique Gérard Molina : « L'habitude du double langage est telle qu'il n'y a pas lieu d'être surpris par la présence d'une position de gouvernement et d'une autre de parti ». Même opinion chez Jean Gager : « L'ampleur de l'échec de la ligne Marchais portait en lui-même la souplesse d'échine dont fait preuve la direction en ce moment. Quelles autres solutions existaient ? ». Convergences encore pour considérer que l'accord avec le PS n'est pas un bon

accord, même si les motivations de la critique divergent. A *Rencontres communistes*, on estime surtout que si le contenu de l'accord traduit bien sûr les modifications de rapport de force intervenues, il gomme surtout l'apport spécifique que le PCF se devrait de fournir : « C'est toute la gauche qui y perd, pas seulement les communistes. Le Parti Socialiste ne reprend plus à son compte certaines idées novatrices du programme commun, les critiques et parfois les calomnies pleuvent sur les communistes, et nous ne parvenons pas, dans l'état actuel des choses, à faire valoir nos apports propres. La soi-disant polémique contre le « virage à droite » du PS, menée depuis trois ans, mène précisément à ce que nous n'avons plus les moyens de peser réellement sur l'évolution de la gauche ». Pour certains animateurs de l'Union dans les luttes, « qu'il oscille à droite ou à gauche, le mouvement de balancier ne change rien si l'axe demeure ».

La question est dès lors portée vers le fond des orientations du PCF, et par conséquent, pour certains, vers le 24^e congrès. « Préparé pourtant dans des conditions de crise difficiles, le

23^e congrès est pourtant parvenu à des conclusions positives, même si plusieurs lectures en ont été faites. Il s'agit cette fois-ci que les communistes se donnent les moyens d'une véritable discussion pour que renaisse cette vitalité et cette richesse propre aux communistes, qu'on a connues jusqu'en 1977 », dit Henri Fiszbin. D'autres jugent nécessaire aussi la lutte dans le cadre de la préparation du Congrès, même s'ils sont moins optimistes. C'est le cas par exemple de Gérard Molina, qui estime qu'au-delà d'un 24^e congrès dont on peut craindre le résultat, il y a la nécessité d'éclairer la réflexion de tous les communistes sur la nécessaire recomposition stratégique du mouvement révolutionnaire.

Reste ce qui est peut-être l'essentiel pour l'ensemble des communistes critiques : l'écoute des militants du PCF est grande aujourd'hui, plus qu'elle ne l'a jamais été : « Les questions se formulent, des réflexions autonomes s'engagent qu'aucune mesure administrative de la direction ne parviendra à détruire ».

Nicolas DUVALLOIS

A Stains (Seine-Saint-Denis) « JE ME TUE A LEUR EXPLIQUER... »

LE 23 juin au soir, le jour où se déroulaient les négociations entre le PC et le PS pour l'entrée de ministres PCF au gouvernement, le maire de Stains, Louis Pierna, donnait une réception dans une salle municipale, pour fêter la victoire du député de la circonscription, Jack Ralite.

Dans la salle, devant un buffet assez bien garni, se pressaient 150 à 200 invités, militants de cellules, syndicalistes CGT, enseignants, anciens combattants, quelques travailleurs immigrés, dans une ambiance à la fois de fête et d'attente, comme en témoignaient ces militants d'entreprise l'oreille vissée au transisteur, guettant l'annonce de la composition du gouvernement.

Après une brève prise de parole du maire, excusant l'absence de Jack Ralite, retenu au comité central, et indiquant que la venue de la gauche au pouvoir allait permettre de remettre en

chantier des projets du programme municipal restés jusqu'à sans lendemains, à cause du blocage des crédits par l'Etat, chacun, sans précipitation, s'occupa de profiter du buffet.

« On va se faire piéger »

Ici et là, se formaient des groupes de discussion, où, le verre de rosé à la main, s'échangeaient les points de vue sur la présence des ministres communistes au gouvernement : « On va se faire piéger, on sert de caution au PS, on n'a pas le rapport de forces, il ne faut pas accepter d'y aller, on va se lier les mains » dit un militant ayant la cinquantaine, sans doute employé de bureau : « Non, notre électorat ne comprendrait pas, si on n'y allait pas ; ce serait contradictoire avec tout ce qu'on a dit jusqu'ici, on ne peut pas faire autrement, même si bien

sûr on n'y va pas dans de bonnes conditions... »

Intervient un adjoint au maire qui indique à un militant d'une cellule d'entreprise : « Je me tue à leur expliquer qu'on n'est pas dans la même situation qu'en 1936, qu'il faut y aller, au gouvernement, qu'on n'a pas le choix, même si ce n'est pas dans les conditions les meilleures ». Un militant se fait l'écho de ce point de vue en disant que dans sa boîte, les ouvriers ne comprendraient pas si le PC refusait d'y entrer car leur entrée est vue comme une conséquence assez naturelle de l'élection.

« On n'en serait pas là... »

Tout se passe comme si les militants les plus impliqués dans la bataille présidentielle de Marchais, ceux qui ont le plus mené la campagne anti-PS, ne se résignaient pas à la nouvelle

situation, s'accrochant à des positions de méfiance systématique et de dépit. « On ne sera pas suivis si on n'y va pas, on va encore plus se marginaliser. Dans ma boîte, les gens veulent le changement et l'action de toutes les composantes de la gauche, même si c'est sous la direction du PS... ».

Dans cette situation, l'intervention d'un militant travaillant à l'EDF dénote un peu : « On est pluraliste ou on ne l'est pas. On est minoritaire, il faut savoir l'accepter, cela ne doit pas nous empêcher d'affirmer nos propres positions, les travailleurs trancheront ! Et puis si on avait un peu plus confiance dans les capacités des travailleurs, en 1978, on n'aurait pas rompu l'union et aujourd'hui on n'en serait pas là ».

Ce militant, qui a été secrétaire de section et reste très attaché au Parti, pose aussi la question : « C'est ce qu'a dit

Fiszbin, qu'en pensez-vous ? ». Il est aussitôt repris par l'adjoint au maire : « Oui, mais Fiszbin, il écrit en dehors de la presse du Parti ? ». « Sans doute », répond l'autre, « mais ce qu'il dit, est-il vrai ou faux ? ». La discussion en reste là, car un militant très ému passe en disant : « Il paraît que Ralite aurait un poste ministériel, et que le PS ne voudrait donner des postes qu'à des gens qui n'ont pas été battus ! »

L'émotion monte

L'émotion est visible sur de nombreux visages car même si l'accès aux ministères ne se fait pas dans des conditions idéales, c'est pour ces militants, une reconnaissance du rôle de leur parti, une réinsertion dans la vie nationale, et dans beaucoup d'esprits, cela semble compenser l'amertume de la défaite aux législatives.

Puis, les discussions reprennent. Dans un coin de salle des militants semblent s'accrocher très durement avec un adjoint au maire, mais se taisent si quel-qu'un veut se joindre à leur discussion. Un militant se plaint des illusions des travailleurs sur le PS, on lui répond en rigolant : « Ne t'en fais pas, il reste la CGT comme courroie de transmission du Parti... ». « Ne viens jamais raconter cela à ma boîte, ou alors je ne serai pas là, je ne tiens pas à me faire étriper » lui est-il répondu, « c'est le genre de choses qui ne passe plus auprès des travailleurs ! ».

Chez un autre militant, l'amer-tume est si grande que, voyant des roses disposées sur le buffet, il ne peut s'empêcher de dire : « Des roses ! Mais c'est une provocation !... ». Tous ne réagissent pas de cette façon, à l'affaiblissement du Parti ; une

femme employée communale : « Au moins cela va dégager le Parti des élus, cela va redonner plus de vie aux cellules qui sont le plus près des gens, les cellules de quartier, d'entreprise ; les élus ont trop de poids dans les instances du Parti, quand il y a des décisions difficiles à prendre, ce sont eux qui font la différence, à cause de leur prestige, et de leur expérience, ils rallient ceux qui hésitent ! Et puis comme cela, on sera plus sensible, aux critiques des gens, on en tiendra plus compte... ».

Petit à petit la salle se vide, chacun retournant chez soi, quand vers 22 h 30, un militant ouvrier, pâle, la voix étranglée par l'émotion, monte sur une chaise : « Ça y est, Jack est ministre de la Santé ! » Ce qui entraîne les applaudissements de ceux qui sont restés.

Pour tous, c'est le soulage-

ment, pour quelques-uns l'enthousiasme : « Maintenant, on va voir ce qu'ils vont faire ! » lâche un militant au moment de s'en aller.

« Pire que tout ce qu'on pouvait imaginer »

A Aubervilliers, quelques jours après, l'accession au gouvernement du député de la circonscription au gouvernement suscitait divers commentaires.

Dans ce CES, l'atmosphère n'est pas à la victoire. Beaucoup de discussions, mais entre les militants. Spontanément, la « joie » ne se voit pas. Sur les résultats du deuxième tour, d'ailleurs, on ne cache pas que le score de Ralite ne doit pas masquer le fait qu'il a perdu des

voix. Deux militants parmi les plus « unitaires » dans la dernière période affirment que « les ministres, de toutes façons, ne pourront rien faire » ou que « de toutes façons, rien n'est changé, l'accord de gouvernement ce sera leur affaire. Et l'affaire du Parti, ce sera la lutte ». En tout cas, la nouvelle situation ne change pas la coupure qui s'était établie entre la cellule et ses sympathisants, lors de la rupture de l'union et qui s'était approfondie avec l'Afghanistan et l'affaire de Vitry.

Par contre des réactions nettement plus enthousiastes dans certains services municipaux, auprès des sympathisants du PCF, dont certains avaient infligé un vote sanction au PC, en votant Bouchardeau au premier tour des présidentielles, et qui étaient revenus à un vote Ralite au premier tour des législatives, par-

ce que l'avance du PS était trop importante, et « qu'il fallait rééquilibrer » une social-démocratie un peu trop envahissante, compte-tenu du fait que le PC « avait une fermeté plus grande sur le terrain des revendications » même si sur la question des libertés et du pluralisme, le PS était plus rassurant.

Toutefois, cette effervescence cache mal les interrogations de chacun. Au fond, personne n'est satisfait. Il y a ceux qui ont marché à fond dans la campagne présidentielle de Marchais et qui ne comprennent pas l'accord de gouvernement ; il y a ceux qui étaient réticents dans la dernière période et qui pensent que la façon dont les choses se passent aujourd'hui « est pire que tout ce qu'on pouvait imaginer, il y a quelques années ».

Correspondant

Radio-télé

LES BOUCHES S'OUVRENT ET LES TETES TOMBENT

« A direction nommée par un gouvernement caduc est à rejeter. Dès maintenant, elle n'a plus aucune autorité ». C'est ce que proclament sans appel des affichettes placardées dans les locaux du SURT-CFDT d'Antenne 2. A l'image de la contestation virulente qui secoue la radio-télévision depuis le changement de majorité : assemblées générales houleuses, exigences d'indépendance et de respect du professionnalisme, mises en accusation de tel ou tel responsable. Il faut dire qu'il y avait de quoi, tant le pouvoir giscardien avait su faire de la radio-télévision une institution à sa botte.

La droite : une longue expérience de manipulation

Une férule qui ne s'exerçait pas de manière directe et impérative, sauf exception. La manipulation giscardienne de l'information — et plus largement des programmes — employait des méthodes plus subtiles que celles utilisées au début de la V^e République, lorsque le ministre de l'Information recevait quotidiennement les responsables de la radio-télévision pour leur dicter les grandes lignes du journal du soir. « Les directeurs ne recevaient pas en général, d'instructions provenant directement des ministères », nous dit un responsable syndical d'Antenne 2. D'autres moyens étaient à la disposition du pouvoir central.

Celui-ci conservait, bien sûr, la décision quant à la nomination des directeurs de chaîne. Et intervenait parfois à un niveau inférieur : c'est ainsi que la nomination de Jean-Pierre Elkabbach comme directeur de l'information à Antenne 2 a été



« Si j'allais déjeuner à l'Élysée, j'aurais toute la rédaction avec moi ». Un propos dépité lancé par Jean-Pierre Elkabbach lors du conseil d'administration qui l'a « remercié ».

décidée directement par Giscard, le conseil d'administration de la chaîne se trouvant placé devant le fait accompli. Celui-ci commença par licencier quatorze journalistes.

Plus besoin donc, avec un personnel soigneusement trié au fil de vingt trois ans de pouvoir de la droite, de pratiquer de censure directe, sauf cas rarissime. L'auto-censure des journalistes y suppléait amplement, et l'on sait avec quelle déférence était traités les hommes du pouvoir, les leaders de l'opposition étant seuls à éprouver l'agressivité des journalistes. Et puis, en tant d'années, la droite avait appris les ficelles qui permettent d'utiliser au mieux l'arme de propagande qu'est la télévision. « Il y a eu un incident récemment parce que la télévision n'avait retransmis que le lendemain une déclaration du nouveau président. Il s'agissait en fait d'un problème technique, une intervention faite à 20 heures ne pouvant pas être traitée dans le journal du soir (celui de

plus grande écoute, NDLR). Le pouvoir giscardien était très expérimenté en la matière, et savait précisément à quelle heure de la journée il était préférable de faire une déclaration à laquelle on voulait donner un large écho ». Et puis aussi d'autres moyens indirects, par exemple l'absence de décentralisation réelle de FR3, qui obligeait pratiquement les journalistes locaux à puiser leurs informations aux sources nationales, donc officielles.

Audaces...et limites

Pourtant, les journalistes admettent qu'un certain nombre de réalisations positives avaient pu voir le jour. En matière de recherche journalistique, Antenne 2 avait su se montrer en pointe par rapport aux autres stations. Exemple : l'interview de jeunes immigrés de la seconde génération à la suite de l'assassinat de l'un d'entre eux à Vitry. On n'avait pas coutume de voir surgir ce type de réalité sur les plateaux télévisés. Une audace. Et ses limites : Elkabbach intervenait directement pour que cette émission ait lieu au journal de midi. Pas question que cela apparaisse au journal du soir, de très loin le plus regardé.

De la même façon, « il n'y a pas eu, en quatre ans, de grand dossier chômage » pour des raisons politiques que chacun perçoit. C'est ce genre de limites qui n'est plus apporté : on revendique unanimement une plus grande autonomie des journalistes dans la recherche de formes nouvelles de traitement de l'actualité. En un mot, « que les journalistes de la télévision soient considérés comme des journalistes comme les autres,



Une assemblée générale des journalistes à Radio-France.

qu'on leur fasse davantage confiance ».

Outre cet appétit de recherches sur la forme technique, l'une des questions essentielles reste celle de l'indépendance face au pouvoir politique. Sur les moyens précis, en termes de structures, à employer pour y parvenir, des nuances d'appréciation existent entre les syndicats. Droit de veto sur la désignation des directeurs de chaînes ou poids accru donné au conseil d'administration, où entreraient des représentants des grands courants politiques (probablement par le biais de représentants parlementaires).

Le gouvernement se donne jusqu'à l'automne pour faire connaître ses intentions. D'ici là, un projet de réforme doit être étudié par une « commission des

sages », dont la composition n'est pas encore précisée. Pour l'instant, le ministre de la Communication a eu comme tactique d'inciter les journalistes à se révolter contre les responsables les plus directement compromis avec le pouvoir giscardien, ce qui ne suffit pas à faire une politique. Les journalistes demandent une réelle concertation avec le nouveau pouvoir. A ce titre, ils n'ont pas manqué d'être surpris de la façon dont a été décidée la nomination de Guy Thomas à la tête de FR3, sans concertation avec les journalistes. Si la personne n'est pas contestée, on estime que le procédé de désignation fait très « ancien régime ». Et l'on entend bien que ce mode de rapport du pouvoir aux organes d'information soit enterré.

A QUAND LES 35 HEURES ?

PIERRE Mauroy vient de souhaiter qu'un accord sur les 35 heures en 1985 soit négocié par les « partenaires sociaux ». A cet égard, ils doivent présenter en octobre 1981 leurs conclusions.

En admettant, le patronat renâcle et ne fera connaître que le 6 juillet, ses propositions. Le sens et les limites en sont déjà connus : pas question d'accorder les 35 heures car l'économie française ne le supporterait pas ; une réduction de la durée du travail certes, mais si cela permet « de renforcer l'efficacité des entreprises grâce à une nouvelle organisation du temps de travail » (Chotard). Cette position n'est pas nouvelle puisque ce fut celle du patronat lors des récentes négociations qui ont échoué en juillet 1980. Tant que les patrons n'auront pas présenté leurs propositions, il est difficile de préciser quelle sera leur ligne de conduite. Toutefois la base sur laquelle ils comptent s'appuyer reste le rapport Giraudet, le PDG d'Air France, auquel Barre avait demandé un rapport permettant de débloquent les négociations en janvier 1980.

Ce rapport tentait, en apportant quelques réductions de la durée du travail (jours fériés non récupérés, 40 heures de congés supplémentaires, 39 heures hebdomadaires pour les travaux pénibles) d'améliorer la souplesse d'utilisation de la force de travail et de maximiser celle des outillages et équipements. Ainsi, les

Par Louis FOURNEL

patrons avaient pu augmenter leurs profits... et diviser les travailleurs car les congés payés supplémentaires auraient été laissés à la discrétion du patron, ils auraient disposé d'un stock d'heures supplémentaires à leur entière discrétion... En contrepartie, le Comité d'établissement aurait été consulté sur l'organisation du travail... Piètre consolation !

Il ne faut pas sous-estimer l'impact que ce rapport a pu créer lorsqu'il a été soumis aux syndicats en juin 1980. En effet, début juillet de cette année-là, la question de la signature par certains syndicats de ce rapport a été posée. La CGT a, dès le 3 juillet refusé une telle éventualité, jugeant inacceptable et dangereux : inacceptable car les réductions de la durée du travail sont en grande partie illusoires et ne concernent qu'un petit nombre de salariés et qu'il s'agit d'une remise en cause des droits (2 jours de congés consécutifs, travail le dimanche...) ; dangereux, car il demandait aux syndicats de cautionner « des dispositions ouvrant la voie à la mise en pièce de tout le système de protection sociale en matière de limitation de la durée du travail et d'organisation des horaires » (Le Vie ouvrier du 16 juillet 1980). La CFTC et FO refusaient également de signer (le 7 juillet

pour cette dernière). Seule restait en lice la CFDT. Il fallut l'intervention de nombreux syndicats ou structures régionales pour que le 10 juillet, après FO, Maire refuse de signer. La Confédération jugeait positifs un certain nombre de reculs du patronat : abandon du présentéisme pour l'attribution des congés supplémentaires, élargissement de la notion de « travail pénible », consultation du CE, baisse du travail légèrement supérieure à celle prévue par le CNPF. Cependant, face à l'enjeu, ces reculs apparaissent dérisoires. Et depuis ce 10 juillet 1980, la situation n'a pas évolué, si l'on excepte que l'élection de Mitterrand a profondément modifié les termes du débat : le gouvernement souhaite parvenir à un accord rapidement.

« Le progrès social ne passe pas par les 35 heures »

Pour le patronat, ce qui n'était pas possible avec Barre ne l'est pas avec Mauroy. Selon Chotard, « le progrès social ne passe pas par les 35 heures » et une telle mesure est en fait irréalisable en raison de l'état de l'économie française puisque ce-

la nuirait à sa compétitivité. D'un point de vue strictement économique, que vaut cette argumentation ?

Certes, en 1980, les profits bruts ont augmenté moins vite que l'année précédente : 7 % contre 15%, selon les Comptes de la Nation. Certes, la conjoncture est actuellement très déprimée. Il n'empêche que c'est en France que les horaires annuels sont parmi les plus longs, et l'on ne peut donc s'abriter derrière la négociation européenne pour les maintenir à ce niveau.

Cette moindre progression des profits est compensée par une part plus grande des salaires et traitements bruts dans le partage de la valeur ajoutée... mais cette augmentation se fait au profit des charges sociales plus que des salaires eux-mêmes. Or, l'augmentation des charges sociales, Sécurité sociale, ASSEDIC, est justement due à la mauvaise conjoncture et à l'importance du chômage, que les 35 heures peuvent aider à combattre. Par ailleurs, n'y a-t-il pas une part de profit qui n'est pas réinvestie ?

Enfin, l'argument de la concurrence internationale ne tient pas dans des branches où cette concurrence n'existe pas : dans les transports (42,3 % heures hebdomadaires) le BTP (41,6 heures) ou le commerce de gros (41,2 heures), branches qui ont les plus fortes durées de travail, il n'y a pas de concurrents

étrangers qui importeraient des produits plus compétitifs en raison des charges pesant sur les entreprises françaises !

Quelle réduction de la durée du travail ?

Il reste qu'il est difficile d'apprécier ce qu'il est « possible » de faire dans une logique de respect des « contraintes extérieures », c'est-à-dire dans le respect de l'insertion de l'économie française dans la division internationale du travail. Cela suppose en effet, que soient résolus deux problèmes. D'abord quelle embauche supplémentaire permettrait l'abaissement de la durée du travail ? Il est admis, en la matière, que la réduction est compensée à 50 % par une augmentation de la productivité. Par conséquent, au mieux, l'embauche serait de moitié inférieure au volume des heures dégagées. Deuxième problème : quelle serait l'incidence sur la situation financière des entreprises ? La réponse dépend de nombreux points : y aura-t-il compensation de la perte de salaire ? Intégrale ou partielle ? Cela n'aura-t-il pas des effets de relance de la consommation favorables à la production des entreprises, ce qui réduirait relativement le coût financier ? Le gouvernement ne pourra-t-il pas inciter à l'embauche grâce à des primes pour les emplois créés à la suite de la réduction d'horaires, comme le suggérait Delors ?

Le rapport Giraudet citait des simulations effectuées par l'INSEE : une réduction d'une heure hebdomadaire avait comme effet au bout de trois ans :

- la création de 248 000 emplois supplémentaires, une augmentation des profits, une amélioration de la balance commerciale et une baisse du pouvoir d'achat de la masse salariale, si aucune compensation salariale n'a lieu et si les équipements sont autant employés.

- si l'y a conjointement baisse de la durée d'utilisation des équipements et compensations salariales totales, le résultat serait, à terme, une forte augmentation des coûts et du chômage.

- si une compensation est accordée, en fonction du comportement d'investissement des entreprises, on arrive à la création d'emploi comprises entre 216 000 et 326 000, avec toujours, une forte hausse de l'inflation et une aggravation du déficit extérieur.

Ces chiffres restent largement sujets à caution. Ils montrent cependant que, contrairement à l'affirmation des patrons, il existe des marges de manœuvres, alors que le CNPF met l'accent sur l'utilisation des équipements : pour lui, la réduction de la durée



du travail doit être compensée par une augmentation de la durée d'utilisation des équipements, autrement dit, le travail posté, le travail en équipes devront se développer en même temps que la durée du travail se réduira. Ceci d'autant plus que, dans cette période de crise, la souplesse d'adaptation aux fluctuations de la conjoncture est importante pour la compétitivité des entreprises. Les points sur lesquels les patrons porteront leurs efforts, seront donc d'une part, l'ampleur de la compensation salariale et d'autre part, la plus grande souplesse dans l'utilisation de la force de travail en fonction des besoins de la conjoncture... la monnaie d'échange étant alors l'ampleur de la réduction du temps de travail.

Les positions syndicales

Le point de vue de la CGT est clair : 35 heures tout de suite pour les travaux pénibles, 38 heures pour les autres sans diminution de salaire et sur cinq jours avec deux jours de repos consécutifs, ceci pour la fin de l'année. Par ailleurs, la CGT est favorable à un accord national.

Quant à la CFDT, elle dit devoir tirer les leçons de l'expérience précédente et préférer les accords par branche, pour partir des réalités, avec comme objectif les 35 heures en 1985. On peut s'interroger, et certains le font déjà à la CFDT sur la validité de

cette stratégie : seule une baisse rapide des horaires se traduit par une embauche, sinon les patrons remodulent le procès de production sans bénéfice pour l'emploi : le renvoi aux négociations par branches présente des dangers, car il tend à aggraver les disparités existant déjà entre les branches ; enfin, pourquoi refuser un accord national ? Où est le problème, si ces discussions au niveau national ne se substituent pas à l'existence d'un réseau social dense de négociation et de revendication ?

Le PS au pied du mur

L'évolution de ces négociations est intéressante à suivre car elle sera un bon test de la politique que mènera le PS. Face au patronat, qui se montre intraitable. C'est d'ailleurs un bon terrain d'affrontement pour le patronat et le CNPF car il lui sera facile de faire donner le bataillon des petits patrons contre le gouvernement en cas d'affrontement : déjà, le 3 juillet 1980, un syndicat de PMI avait envahi le siège du CNPF pour protester contre les négociations en cours. Face aux travailleurs, qui fondent un grand espoir sur les 35 heures, dans lesquelles ils voient une possibilité de réduire le chômage et de développer le temps libre. Comment réagira le gouvernement, face à ces deux « contraintes » fondamentales ?

● acceptant d'emblée de jeu, l'insertion de l'économisme française dans la division internatio-

naie du travail, il se doit de tenir compte des arguments patronaux qui sont la conséquence concrète de ce choix.

● s'étant construit, depuis 1972, grâce à sa capacité de traduction politique de nombreuses aspirations à un autre type de société, dans des domaines très divers, il se doit, sous peine de mettre rapidement sa politique en contradiction avec les forces sociales qui les soutiennent, de traduire rapidement ses propositions en actes.

Formellement, le PS résout cette contradiction en affirmant que le progrès social est l'un des instruments de la politique économique qui est à mener, mais qu'une fois la dynamique lancée, ce progrès ne fera qu'accompagner les performances de l'économie française dans la concurrence internationale.

Il en est des 35 heures comme du reste. Les déclarations de Mauroy — sur l'existence d'une compensation seulement partielle — ou celle de Delors — sur la nécessité de donner une plus grande souplesse au marché du travail — montre que le gouvernement PS, tout en cherchant à satisfaire les revendications des travailleurs, ne peut le faire qu'en les accompagnant, si ce n'est en les subordonnant aux exigences patronales — dans ce qu'elles ont de « légitime » du point de vue d'ensemble de l'impérialisme français. Une logique qui, de toute évidence, ne met pas au centre le désir massif des travailleurs d'accéder enfin à ces 35 heures.

Le 25 juin, à la Bourse du travail de Paris UN RENDEZ-VOUS DU MSRA AVEC LA GAUCHE

Le meeting organisé le 25 juin, à la Bourse du travail de Paris par le MSRA, a rassemblé plusieurs centaines de personnes. Comme devait le noter Léo Matarasso, membre du Tribunal permanent des peuples (ancien Tribunal Russell), le lieu du meeting avait valeur de symbole, car la défense du droit du peuple afghan à disposer de son sort contre l'agression soviétique, concerne au premier chef, dans notre pays, les forces démocratiques et progressistes. D'où le thème du meeting : « la gauche et l'Afghanistan... » où le MSRA avait convié les représentants de ces forces.

La première partie fut consacrée à faire le point sur la situation actuelle en Afghanistan. Dans ce débat, animé par Pierre Metge — du CEDETIM — et Jean-Paul Gay, plusieurs patriotes afghans, ainsi que Philippe Chappaz, de Médecins sans frontières, Mike Barry, Philippe Flandrin, journaliste de *La Croix* et collaborateur de la revue *Afghanistan en lutte*, Hervé Barré, répondirent à des questions de la salle, nombreuses, qui faute de temps, ne purent toutes être abordées.

La seconde partie du meeting fut introduite par l'intervention de Jean-Paul Gay qui, au nom du MSRA, interpella les forces de gauche. C'était bien là, sans doute, l'objet principal de ce meeting : aujourd'hui, après la victoire de la gauche aux élections, demander à ces forces de se prononcer clairement sur le problème afghan et de s'engager publiquement sur la solidarité avec le peuple afghan. L'intervention du MSRA releva les imprécisions des ambiguïtés de l'accord PS-PCF, pour ce qui concerne l'Afghanistan, et l'interprétation préoccupante qu'en fait le secrétaire général du PCF.

« Un an nous sépare du rassemblement de la Mutualité, le 6 juin 1980, un an pour que puisse à nouveau s'organiser une tribune afin de secourir le peuple afghan, nous y compris, et la sortir de son apathie à l'égard de la résistance légitime et courageuse de tout un peuple » déclara alors Jacques Chérèque, secrétaire général adjoint de la CFDT. « Au-delà même de la lutte pour le droit des peuples à disposer de leur sort, dit-il, nous pensons que ce combat est aussi celui pour le socialisme dans la liberté ». « L'enjeu de notre soutien, ajouta-t-il, est aussi la défense acharnée de la paix, car toute intervention de l'une ou l'autre des deux grandes puissances, fait peser une menace pour la paix du monde ». Le représentant de la CFDT indiqua que sa centrale attendait de voir ce qu'allait être effectivement l'attitude du PCF. De son côté, Guy Le Nenouanic, du bureau national de la FEN, souligna l'absence de représentants du PCF — qui avaient été également invités — au meeting, et nota l'insuffisance de la solidarité avec l'Afghanistan, notamment dans les organisations syndicales. Il estima que l'élection de Mitterrand devait être l'occasion d'élargir cette solidarité.

C'est dans ce meeting que le PS, par la voix de Véronique Néiertz, secrétaire nationale, responsable de son parti pour les questions internationales, choisit de donner son point de vue sur le chapitre consacré à l'Afghanistan dans l'accord PCF-PS, fraîchement signé. La représentante du PS s'attache à démontrer, sans forcément convaincre, que c'était le PCF qui avait reculé sur ce problème, parce qu'initialement il ne voulait pas que l'Afghanistan soit évoqué par un accord, qui finalement situe l'intervention soviétique comme ingérence et ne mentionne pas le gouvernement Karmal, bien qu'il ne condamne pas du tout explicitement l'agression soviétique de décembre 1979. Pour Mme Néiertz, « le retrait des troupes soviétiques apparaît (dans l'accord) comme un préalable, sans lequel toute recherche d'une solution politique est exclue (...), alors que les communistes voulaient faire de ce retrait un élément de négociation ». « Les divergences (entre PCF et PS) demeurent totales sur l'analyse des causes et des faits d'un certain nombre de problèmes » tel que l'Afghanistan, souligne la secrétaire nationale du PS qui conclut en affirmant que, selon elle, les socialistes passeront auprès du gouvernement « pour que des décisions soient prises dans le sens de la lutte du peuple afghan ».

Jeanne Brunschvig, de la direction nationale du PSU, mit quant à elle l'accent sur les difficultés de mobilisation et les déceptions suscitées par la tournure prise par certaines luttes de libération nationale mais en soulignant qu'elles ne peuvent excuser l'absence de mobilisation progressiste, car une telle mobilisation est un facteur favorable à la constitution des forces démocratiques au sein même de la résistance afghane.

Puis Charles Villac, membre du secrétariat du PCR, resitua l'agression en Afghanistan dans le cadre de la stratégie globale de l'URSS et de son affrontement avec la superpuissance américaine, soulignant ainsi combien le soutien à la résistance du peuple afghan s'inscrit dans la construction en France d'un mouvement pour la paix. Le représentant du PCR nota les grandes limites, en tout cas pour le moment, du recul de la direction du PCF sur le problème afghan. Evoquant l'importance d'un soutien clair au peuple afghan, d'autant que se profilent des négociations internationales où la représentation de celui-ci n'est pas du tout assurée, il réaffirma combien l'activité entreprise par le MSRA conservait pleinement sa raison d'être, aujourd'hui en France, et appelle à soutenir son développement.

Au nom du MSRA, Jean Freyss conclut le meeting. Un meeting où les explications et les engagements publics pris, dont ceux du PS — relevés par la presse — constituent un fait politique qui contribue à renforcer la sensibilisation en France au problème afghan.

La durée du travail en France

Elle est, en France, de 41 heures hebdomadaires environ à la fin 1979 (40,8 heures) c'est-à-dire légèrement supérieure à celle des autres pays européens (de 38,5 à 40,5 heures selon le rapport Giraudet, rapport commandé par Barre pour relancer les négociations sur la durée du travail).

En moyenne annuelle, pour les seuls ouvriers à temps complet, la France est la lanterne rouge : en 1975, une enquête de la CEE donnait les chiffres suivants : Italie : 1521 heures ; Belgique : 1550 ; Pays-Bas : 1661 ; RFA : 1680 ; France : 1862 heures. Pour le CNPF, la durée du travail (non compris 150 heures d'absentéisme annuel par personne) n'est que de 1679 heures... mais, même avec ce calcul, la France reste derrière la RFA (1641 heures), l'Italie (1660) ou les Pays-Bas (1626).

Ainsi, avant même d'engager des négociations à l'échelle européenne, il est possible, en France, de réduire la durée du travail, si l'on s'en tient aux seules comparaisons de durée tant annuelles qu'hebdomadaires, ne serait-ce que pour atteindre le

niveau moyen des pays européens.

La durée du travail est plus longue pour les ouvriers que pour les employés : l'écart entre ces deux catégories de travailleurs n'est plus que d'une demi-heure et 72 % des employés travaillent quarante heures contre seulement 52 % des ouvriers (4 % des employés font plus de 44 heures contre 10,7 % des ouvriers).

L'évolution de la durée du travail, engagée depuis 1968-1969, enregistre une rupture avec l'ouverture de la crise : avant la crise, les secteurs où la durée du travail se réduisait étaient les banques et assurances ou les secteurs modernes de l'industrie (chimie, énergie...). Depuis la crise, la réduction de la durée du travail est surtout le fait des industries traditionnelles.

Avec la crise, la baisse du temps de travail a changé de nature : liée à la restructuration du procès de travail et à la rationalisation des tâches avant 1974, elle est plutôt, après le déclenchement de la crise, la conséquence du chômage partiel dans les industries dites traditionnelles (Bâtiment et Travaux Publics,

Industries agro-alimentaires, du bois, des matériaux de construction...).

Par ailleurs, l'écart entre grands et petits établissements se réduit depuis 1974 alors qu'il augmentait avant, car seuls les grands établissements rationalisaient leur production. Depuis, les petits enregistrent la plus forte baisse alors que, approchant des 40 heures, celle-ci se ralentit dans les grands ; d'autre part, 30 % des entreprises réduisant leurs horaires en profitaient pour développer le travail posté. Enfin, 30 % des salariés bénéficiant des réductions d'horaire ne reçoivent qu'une compensation partielle de la perte de salaire.

Ainsi, la situation en France est, somme toute, assez particulière : la durée du travail — annuelle ou hebdomadaire — est plus longue que dans le reste de l'Europe, et la baisse de la durée du travail est, maintenant, non pas le résultat d'un « progrès social », mais plutôt le signe de l'aggravation de la crise dont les travailleurs font les frais au travers du développement du chômage partiel.

REGIONALISATION : HORIZON 90

Le ministre de l'Intérieur, Gaston Defferre a été chargé de travailler à la préparation d'une grande réforme de décentralisation : c'est un objectif majeur du septennat que de léguer à l'histoire une refonte de l'ensemble du système politique et administratif français.

Mais cette réforme sera lente, car elle est conditionnée à la fois par le redressement économique, et l'accord de tous les partenaires sociaux. Elle sera modérée et procèdera plus à un repartage de compétences internes à l'Etat qu'à une diffusion de pouvoirs pour le mouvement social.

Elle incite dans tous les cas à une réflexion politique plus vaste sur la division des rôles entre le local et le national.

Le plan Defferre

La régionalisation, la décentralisation, et la réforme des collectivités locales, préparées par le nouveau ministre de l'Intérieur, se présenteront à la session parlementaire d'automne sous la forme d'un projet de loi qui en énoncera les grands principes. Les modalités d'application de ce texte d'orientation feront ensuite l'objet d'un examen plus approfondi qui devrait aboutir dans le courant de l'année prochaine. Il s'agit de frapper d'abord l'opinion publique par des propositions spectaculaires, d'enclencher ensuite dans tous les secteurs concernés ce qui se présente comme une dynamique de refonte systématique des structures administratives et politiques du pays.

Des décisions

Les modifications qui devraient être apportées progressivement, sont les suivantes :

- Les préfets perdraient leur pouvoir de tutelle sur les collectivités locales ou régionales : la fonction d'administration des départements qui leur était jusqu'à présent attribuée, serait transférée aux bureaux des conseils généraux. Redevenus « commissaires de la République », les préfets seraient considérés comme de « simples » représentants de l'Etat, ne conservant leurs prérogatives qu'en matière de police, de douanes, de finances, et de défense.

- Les conseils régionaux seraient élus au suffrage universel direct et à la proportionnelle. (Ni date, ni modalités précises ne sont encore connues). Leurs pouvoirs, ou plus exactement, leur marge de manœuvre, se trouveraient dans ces conditions fortement étendus : ils dispose-

raient d'un rôle accru en matière de planification (emploi, énergie, industrie, agriculture...), d'aménagement de l'espace et d'organisation des services publics. Ils seraient assistés d'assemblées consultatives où les représentants d'associations seraient plus nombreux qu'aujourd'hui.

- Les collectivités locales, c'est-à-dire les municipalités, se verraient confier une plus grande autonomie en matière d'investissements, de cadre de vie, de maîtrise des sols urbains et des moyens de communication nouveaux (radios locales...)

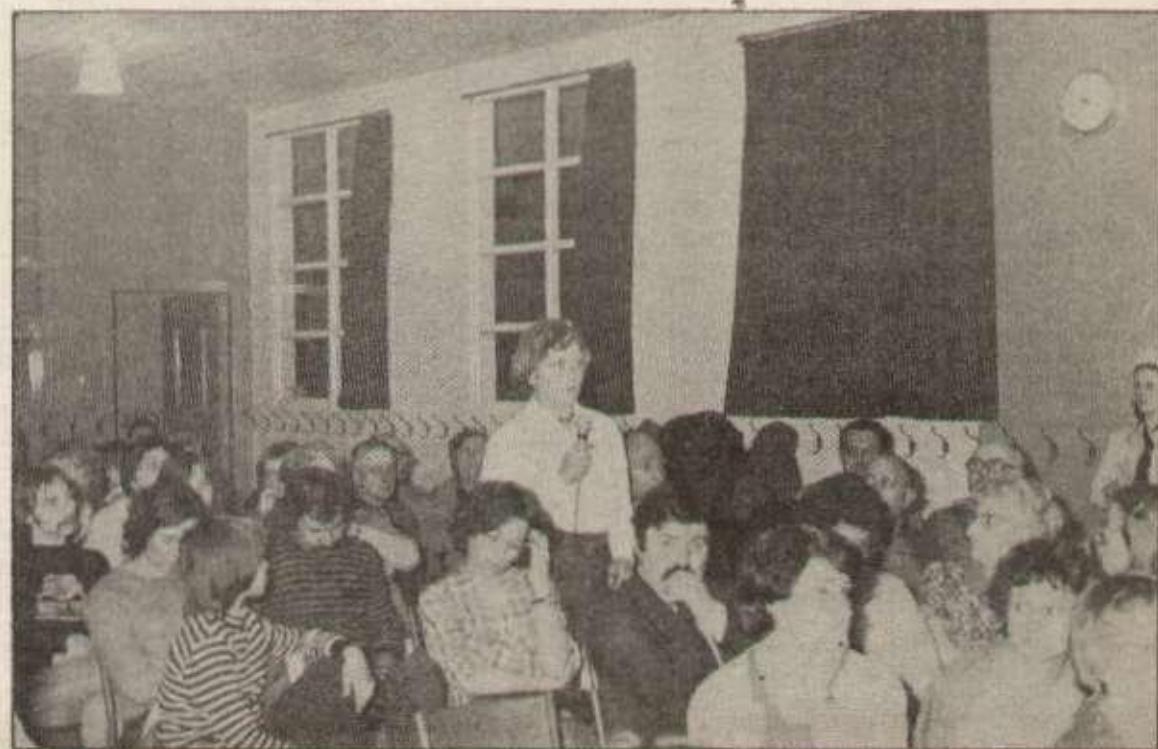
Des moyens nouveaux

L'application de ces mesures posera évidemment un problème de moyens budgétaires pour les collectivités concernées : pour cette raison, les socialistes envisagent une vaste réforme de la fiscalité locale d'une part, et des mécanismes nouveaux pour le transfert des ressources de l'Etat d'autre part.

Outre la création de banques régionales d'investissement, des fonds supplémentaires seraient drainés vers les collectivités locales, en particulier par une réforme des impôts locaux : les taxes professionnelles et d'habitation seraient supprimées, tandis que pourraient être maintenus à l'échelon local ou régional une partie des taxes sur les carburants, et les remboursements de TVA après péréquation.

Prérogatives et arbitrages

En tout état de cause, ces mesures sont clairement présentées comme ne pouvant pas



Le projet de Defferre comporte une meilleure consultation des collectivités locales avant les prises de décisions. Mais le problème de l'autorité sur les services de l'Etat n'est pas encore tranché...

remettre en cause le principe des prérogatives gouvernementales et parlementaires en matière de budget et de planification.

Ainsi, les grandes enveloppes régionales seraient évidemment fixées par la loi de finances, tout comme le plan national fixerait les grands objectifs à atteindre aux différents plans régionaux. De même, la loi ferait obligation aux collectivités décentralisées d'assurer un minimum de services dans des domaines prioritaires (école, santé...etc.). Les

modifications qui interviennent dans cette affaire portent donc sur une meilleure consultation des collectivités concernées, avant la prise des décisions, ainsi que sur leur marge d'intervention possible quant aux conditions d'application de ces choix.

En cas de conflit enfin, entre les commissaires de la République et les structures communales, départementales ou régionales, les premiers pourraient saisir à des fins d'arbitrage, une juridiction à qui serait confiée cette

tâche, qui pourrait bien être la Cour des Comptes.

Mais le problème de l'autorité sur les services de l'Etat, déconcentrés dans les départements, n'est pas encore tranché : relèveront-ils des préfets, des présidents de conseils généraux, des maires ou des syndicats intercommunaux, des conseils régionaux ? Il y a sur ce sujet semble-t-il, différentes écoles au PS, mais la préférence de Gaston Defferre semble aller à la première de ces solutions...

Amortir les contradictions

La réforme est envisagée avant tout comme le moyen de mieux prendre en compte toute une série de phénomènes apparus depuis une quinzaine d'années. En particulier, faute d'une modification des structures de pouvoir, « les revendications que l'on rencontre dans certaines régions risquent de menacer l'unité nationale » (Gaston Defferre, 29/06/1981, *Le Matin*).

Il s'agit donc de construire des lieux où les paramètres régionalistes, associatifs et syndicaux, puissent intervenir comme indicateurs sociaux dans la prise des décisions. Pour cela, il faut institutionnaliser un certain nombre de lieux de concertation, où ces mouvements pourront donner leur point de vue sur les décisions à prendre, et participer à leur application. Dans la perspective par exemple d'une parti-

cipation des associations représentatives à des structures consultatives mises en place à presque tous les niveaux, (avec création d'un statut de l'élus social), le système fonctionnerait sur la base contractuelle d'engagements réciproques.

Si l'on voit bien le côté positif de l'affaire (un droit de regard plus étendu), on peut aussi en prévoir des côtés plus douteux :

- d'une part, elle ne règle pas le problème fondamental de la distance entre le lieu de la prise des décisions et les gens les plus immédiatement concernés.

- d'autre part, elle ne recouvre pas la diversité et la souplesse des formes nouvelles revêtues par exemple par les nouveaux mouvements, qui, en dehors des organisations traditionnelles à vocation nationale, n'ont pas forcément de structuration très développée. La réforme donne

donc un poids exagéré aux seuls regroupements qui peuvent suivre le processus de chaque échelon : elle placera de toute façon les autres devant le choix, soit être aspirés vers le haut, soit être marginalisés.

Enfin et surtout, elle risque de neutraliser, au moins pendant une période, des forces de contestation potentielle, en les intégrant à des procédures de choix, à la gestion de contraintes, sur lesquelles leur moyen de peser en amont restera finalement extrêmement limité.

Ainsi se trouvent introduits, hors toute discussion sur le fond des politiques proposées dans chaque domaine, des mécanismes mous d'amortissement de toute une série de contradictions, qui par eux-mêmes ne favorisent pas forcément la clarté pour leur traitement et leur résolution.

Règlements de compte et rééquilibrage des pouvoirs

EN même temps qu'elle assure la continuité au-delà des changements d'orientations, l'administration française est bien connue pour son incontestable force d'inertie et sa capacité élevée de rétention du pouvoir, liées à la puissance financière dont elle dispose.

Le PS a donc toutes les raisons de se méfier d'un système et d'hommes formés sous une longue période de domination de la droite et qui l'ont empêché, durant les dix dernières années, d'utiliser à fond les positions conquises lors des différentes échéances électorales.

Maintenant que les leviers d'en haut sont bien tenus en main, rien n'empêche donc que soit clarifié le statut des lieux effec-

tifs de pouvoir, que soit adjoint au contrôle vertical, c'est-à-dire celui de Paris, un droit de regard horizontal accordé plus directement aux élus. D'où la réforme du corps préfectoral, la descente au niveau régional des services ministériels chargés des collectivités locales, l'élargissement des prérogatives des présidences de conseils régionaux. En l'affaire, c'est la sensibilité la plus centraliste qui l'a emporté sur des projets plus audacieux de formules de fonction publique locale et régionale. La décentralisation, version Gaston Defferre, est donc plus proche d'une redistribution perlée de compétences, interne à l'appareil d'Etat, que de formes plus souples de diffusion ou de transferts de pouvoir de l'Etat vers la société civile.

La division du travail local et national : quelques questions

LES conceptions qui inspirent la réforme de décentralisation proposée, se situent sur le même terrain que les projets antérieurs auxquels elle donne plus de cohérence et d'ampleur. Mais l'idée de base est la même : c'est celle d'un partage des tâches entre les « macro-politiques » d'Etat et les « micro-politiques » régionales ou locales. Cette vision des choses, qui reste pyramidale, ne règle aucun problème de fond, ni quant au fonctionnement démocratique de toute la société, ni quant à la qualité des choix effectués sur le terrain.

C'est ce qu'illustre parfaitement les termes dans lesquels s'est engagée — et continuera hélas à se poursuivre — la discussion sur le nucléaire : que signifie en vérité donner à une région, ou un département, ou un village, la possibilité de refuser une ou plusieurs centrales, alors que n'ayant pas eu leur mot à dire sur les grands choix

énergétiques, les habitants se trouvent dans la situation, en cas de refus, de manquer d'électricité à partir de 19 heures le soir ?

Ce genre de liberté est évidemment tronqué et tant que la séparation entre les différents échelons de représentation reproduira sous des formes masquées la division entre ceux qui administrent et ceux qui sont administrés, il en sera ainsi.

Il ne peut y avoir en réalité de décentralisation effective que par un retournement complet du système, et notamment par la mise sur pied de structures locales qui soient de réelles collectivités politiques de débat, d'intervention et de contrôle sur toutes les grandes questions nationales.

Mais évidemment, ce retournement n'est ni envisageable, ni possible, dans une vision de la politique qui exclut assez largement de ses schémas la mise en mouvement radicale des acteurs sociaux fondamentaux.

Que signifie la possibilité pour un village de refuser l'implantation d'une centrale nucléaire, s'il n'a pas son mot à dire sur les grands choix énergétiques du pays ?



Une efficacité économique conditionnée

MEME si cela n'est pas son principal objet, la décentralisation est présentée par le Parti Socialiste comme un instrument économique, inscrit dans une stratégie plus globale de relance, de reconquête du marché intérieur, et aussi de redéploiement au niveau international. Elle est partie intégrante de la redynamisation des procédures de planification.

En rapprochant les lieux de décision et de contrôle, des agents économiques fondamentaux, il s'agit de valoriser au mieux des potentialités productives sous employées ou gaspillées au niveau des régions, à travers une série d'objectifs solidaires : drainer mieux les capacités d'investissement, suivre mieux la demande, fixer la main d'œuvre et rentabiliser les procédures de formation, éviter les pertes de temps, opérer au moment voulu les reconversions nécessaires,...

Le schéma ceme en effet des problèmes de rationalité perçus depuis longtemps par le patronat et par les gouvernements qui se sont succédés dans les années 60 et 70. La difficulté cependant vient du fait que ces mesures, pour être efficaces, supposent remplies un certain nombre de conditions au niveau de la situation économique d'ensemble : un climat généralisé de relance, c'est-à-dire une reprise assez sensible de la croissance et des échanges, un degré d'élasticité suffisant de la consommation (en tout cas, plus élevé que ce que

permettent les premières mesures sociales), une capacité initiale assez élevée d'intervention de l'Etat, en particulier une aide minimum à la reconversion des secteurs les plus touchés par la crise, le tout sur un fond de stabilité monétaire, de maintien des équilibres extérieurs, et d'ouverture de nouveaux débouchés.

En bref, la décentralisation ne peut être que le moteur (très) auxiliaires d'une politique dont la stabilité et la réussite, pendant une très longue période, se

joueront encore ailleurs. Faute de cette réussite, les institutions qui seront mises en place risqueront bien de n'avoir comme fonction économique que celles que lui réservent de toute façon ses promoteurs pour les deux ou trois années à venir : opérer avec plus de souplesse les délicates transformations de l'appareil productif, et mettre en œuvre, à titre de tests, des politiques expérimentales pour l'horizon 2 000, dans des domaines et sur une échelle assez limités....

Une efficacité problématique et de toute façon progressive

POUR que la réforme atteigne à terme les objectifs qu'elle se fixe, il faut que ceux qui sont censés y trouver leur compte acceptent de jouer le jeu : si un seul élément du système fait défaut, c'est toute la marche de l'édifice qui en souffrira... Or de ce point de vue, les choses sont loin d'être réglées, et l'élasticité des procédures de négociation triangulaire (Patrons-Etat-syndicats) ne semble pas plus illimitée au niveau des régions qu'au niveau central. Pas plus le CNPF que toutes les organisations syndicales n'apparaissent décidées *a priori*, à participer dans les régions à la gestion de politiques qui ne les satisfaisaient pas : c'est donc là encore au niveau national que tout se décidera...

Enfin, le gouvernement devra

tenir compte d'une contradiction. D'un côté, on s'interroge depuis longtemps sur la superposition effective des unités administratives existantes (cantons, départements, régions) avec les réalités économiques sur le terrain. On se pose donc la question d'un redécoupage de ces unités. De l'autre cependant, le découpage administratif antérieur a stratifié un réseau de notables, d'habitudes économiques, de comportements sociaux, qu'on ne peut bouleverser sans conséquences en particulier au plan électoral.

La mise sur pied du système prendra donc plusieurs années, qui seront nécessaires pour ménager les réalités locales, préparer les mentalités, et redistribuer les pouvoirs.

Un serpent de mer : la régionalisation

Sans jamais parvenir à passionner vraiment l'opinion publique, si l'on excepte peut-être le référendum de 1969 qui avait d'autres enjeux, le problème de la régionalisation est agité très largement en France depuis longtemps, et particulièrement depuis la Libération.

Six grandes étapes marquent le cheminement récent de cette question.

• En 1947, les IGAME (Inspecteurs Généraux de l'administration en mission extraordinaire) remplacent après les grandes grèves les Commissaires de la République nommés après la guerre. Leur tâche essentielle : le maintien de l'ordre.

• En 1955, un décret institue les programmes d'action régionale, traduction de la planification au plan des régions.

• En 1959, le pouvoir fait correspondre la circonscription administrative et la région économique.

• En 1964, un important décret définit la région comme « un relais entre le pouvoir central et le département ». Des préfets de région sont mis en place : leurs pouvoirs sont supérieurs à ceux des préfets de départements dont ils contrôlent l'activité. Ils sont assistés par les CODER (Commissions de développement économique régionale), organes consultatifs composés de repré-

sentants d'organismes patronaux et des organisations syndicales.

• Le projet de réforme régionale de 1969, s'inscrit donc dans cette continuité, transforme les régions en collectivités territoriales, au même titre que les communes et les départements. En tant que telles, il prévoit pour elles un domaine particulier d'intervention, des ressources propres, et élargit le champ de leurs compétences.

Soumis aux électeurs par référendum, le 27 avril 1969, en même temps qu'un projet de réforme amputant le Sénat d'une part importante de ses attributions, le projet fut repoussé : Servan-Schreiber, Pisani, et... Giscard d'Estaing contribuèrent fortement à cet échec, en demandant notamment plus de pouvoir pour les conseils régionaux... et leur élection au suffrage universel.

• En 1972, Pompidou fait adopter une nouvelle réforme, nettement en retrait par rapport au projet de 1969. Les régions sont définies non comme des collectivités territoriales, mais comme des établissements publics. Les conseils régionaux sont des assemblées délibératives, qui votent un budget préparé par le préfet : ils sont composés de députés, de sénateurs, de représentants des collectivités locales élus par les conseils généraux, notamment,

Ils sont assistés de comités économiques et sociaux.

Depuis cette date, la loi a été interprétée de façon particulièrement restrictive : dès novembre 1975, Giscard, prenant le contrepied exact de sa politique antérieure, limite la définition et la fonction de la région à un simple échelon « de coordination du développement économique », jugeant que « la France n'est pas assez riche pour être le seul pays au monde à avoir quatre échelons d'administration ».

Le développement de la crise après 1974, la nécessité de ne pas voir des décisions de restructuration contestées ou compromises par des tendances centrifuges, et surtout la fragilité du parti présidentiel en difficulté à chaque désignation de président de conseils régionaux, expliquent à-coup sûr ce retournement de position. La centralisation a même été aggravée par les 13 décrets sur la régionalisation pris par Raymond Barre en février 1981 et passés largement inaperçus.

Ainsi, l'incapacité de la droite à s'entendre sur un projet de décentralisation pourtant souhaité par une partie du patronat, a-t-elle favorisé un glissement vers la gauche de ce thème qui est devenu, surtout après les municipales victorieuses de 1977, un des axes favoris de campagne du PS.



POLOGNE : LES RISQUES DE L'ÉTÉ...

Interview d'Aleksander Smolar,
représentant du KOR

Début juin, l'URSS renforçait sa pression sur le peuple polonais. Cette fois, par le biais d'une lettre du PCUS au comité central du POUP, afin que celui-ci s'aligne sur les volontés de Moscou, notamment en démettant Kania, secrétaire général du Parti Ouvrier Unifié Polonais, et Jaruzelski, premier ministre. Cette manœuvre soviétique a jusqu'ici échoué. Cette pression spectaculaire de l'URSS est en étroite relation avec la tenue du Congrès du POUP à la mi-juillet. Congrès qui, quels que soient ses résultats, ne peut que sanctionner les profondes évolutions enregistrées par la société polonaise.

Sur la situation en Pologne, à la veille du Congrès du POUP, nous avons demandé le point de vue d'Aleksander Smolar, qui a représenté le KOR. Le Comité de défense des ouvriers — auprès de l'Internationale socialiste.

Propos recueillis par Jean-Paul GAY

COMMENT évaluez-vous ce qui s'est passé en Pologne, début juin, avec la réunion du comité central du POUP ?

Avec cette réunion et la dramatisation autour de la lettre de Brejnev, c'est déjà la quatrième étape de la crise polonaise, qui s'ouvre, probablement la plus dramatique. La première étape, c'était l'été dernier avec les grèves et la signature des accords de Gdansk. Ensuite, il y a eu une période d'incertitude, période longue de début septembre jusqu'à fin mars, où les autorités ont essayé de vider les accords de leur sens, de récupé-

rer le syndicalisme par la stratégie complexe : confrontation — récupération — intégration, ils voulaient en quelque sorte, domestiquer les syndicats. En même temps, les syndicats devenaient de plus en plus forts, et certains éléments de décomposition de l'appareil d'Etat et du parti apparaissaient.

A ce moment-là, fin mars, il y a eu la provocation de Bydgoszcz, d'une valeur politique très importante qui va bien au-delà de la répression contre quelques syndicalistes. C'était le fruit de la politique de confrontation recherchée par une partie des membres de la direction du Parti. A partir de ce moment-là, les dirigeants du Parti dans leur majorité se

sont enfin rendus compte qu'il fallait chercher un certain compromis, un modus vivendi avec la société représentée surtout par Solidarité ouvrière mais aussi Solidarité paysans, ou les Unions d'étudiants, etc. A partir de ce moment, on a vu les autorités essayer d'éviter la confrontation et rechercher plutôt un langage commun. Cette étape a duré d'avril jusqu'au début du mois de juin, jusqu'au plénum du comité central du POUP.

Après la provocation de Bydgoszcz, à partir du début du mois d'avril, les dirigeants soviétiques sont devenus de plus en plus inquiets, et ce pour plusieurs raisons.

D'abord, ils ont vu une certai-

ne stabilité non pas économique mais sociale et politique s'instaurer dans le pays, un certain langage commun. Ce n'est pas un type de stabilité que les dirigeants soviétiques recherchaient ; au contraire, ils le considéraient plutôt comme un danger mortel pour le système qu'ils sont prêts à défendre en Pologne et chez eux.

Autre phénomène qui les inquiétait : les changements à l'intérieur du Parti lui-même qui ont commencé dès l'automne dernier mais qui se sont amplifiés au début du mois d'avril, avec les déclarations sur la tenue du congrès du Parti à la mi-juillet et donc les élections dans les organisations du parti, la généra-

lisation des structures horizontales, la mise en question du fonctionnement non démocratique du Parti, la mise en cause de certains dirigeants les plus conservateurs, les plus liés à Moscou. C'est sur cette toile de fond qu'il faut voir la lettre du comité central du PCUS, extrêmement brutale et claire.

Les Soviétiques demandaient aux Polonais deux choses comme garantie de leur bonne volonté. D'abord, le limogeage de Kania et de Jaruzelski, et le remplacement par des hommes mieux capables de mener le jeu pour établir une « pax soviétique ». Ensuite, remettre en cause ou au



Une réunion de Solidarité.

moins repousser à plus tard le congrès du Parti polonais. On a vu une réunion du comité central très dramatique avec beaucoup d'interventions des éléments les plus durs. Les Soviétiques misaient justement sur cette instance comme le dernier bastion sur lequel ils pouvaient compter en Pologne. Pourtant, malgré la brutalité de cette attaque, Kania et Jaruzelski ont réussi à trouver au sein du comité central une nette majorité pour les soutenir. Y compris les représentants de l'armée, ce qui est très préoccupant pour les Soviétiques, non simplement d'un point de vue militaire mais d'un point de vue politique, dans la mesure où les Soviétiques souhaitent délégitimer l'actuelle direction du POUP.

Comment expliquer cela ?

Il y a sans doute la brutalité même de la démarche soviétique qui a joué. Pour les Polonais, même membres de la direction du POUP, cette menace tellement ouverte d'intervention militaire était quelque chose de très humiliant. Mais, ce qui a été déterminant avant tout, ce n'est pas quelque chose d'ordre idéologique, moral, c'est le pragmatisme. Tout simplement, au niveau de la direction du POUP, ils se rendent compte qu'en Pologne, aujourd'hui, on ne peut pas faire ce que les Soviétiques exigent, ça n'est pas possible.

Dans le comité central, où de nombreuses personnes ont déjà été limogées de leurs postes, dans leurs provinces, sous la pression de la population, on trouve nombre de gens corrompus, des membres de cette kleptocratie, que j'ai essayé de décrire, toute une couche sociale qui a acquis de gros privilèges, accumulés même de manière illégale, du point de vue du système en place. Il y a donc beaucoup de gens, à ce niveau, qui se battent pour leur propre peau, si l'on peut dire, pas simplement pour défendre leur position, mais, pour ne pas être jugés, par exemple. Jusqu'à présent, cela a été retardé, limité par les autorités du Parti. Mais, on peut très bien imaginer que ce mouvement ait une plus grande dynamique après le congrès.

Je ne veux pas dire que tout le comité central est corrompu, il y a sans doute des gens subjectivement honnêtes, patriotes, nationalistes, polonais. Mais ils sont surtout réalistes. Ce n'est pas pour des motifs moraux, idéologiques, qu'ils ont choisi de soutenir Kania et Jaruzelski. Il faut voir aussi que le comportement de Kania et Jaruzelski n'est pas non plus inspiré par le choix idéologique, par un certain idéal socialiste. Ils se rendent compte qu'ils se trouvent devant un choix dramatique. Si ce qui est suggéré par les Soviétiques l'emporte, ça ne peut se terminer que par une intervention soviétique. Ainsi s'ils sont remplacés par des éléments durs comme

Grabski (élément dur du bureau politique dont le nom est le plus souvent invoqué, et qui avait été limogé par Gierek, à un moment où il s'opposait à sa politique économique stupide, mais aussi à son libéralisme politique), il est clair qu'il y aura une montée de tension énorme à l'intérieur du pays, et si à ce moment-là, on recourt à la manière forte pour gérer la crise — ce qui semble être suggéré par les Soviétiques — cela ne peut provoquer que la guerre civile avec en conséquence l'intervention soviétique. C'est une variante qui est absolument claire.

D'un autre côté, si le processus qui est en cours, qui est imposé au Parti, aux autorités par notre société, et que les autorités sont obligées de suivre, se poursuit, si les autorités actuelles suivent, la Pologne

naïf de le croire, car cette alliance inquiète les Soviétiques et peut donc favoriser les choix les plus brutaux ; mais avec une telle alliance, les Soviétiques seront obligés d'y regarder à deux fois.

Un des effets de la mise en garde soviétique, c'est l'intégration des différentes forces de la société autour de Kania et de Jaruzelski. C'est un peu paradoxal, car Kania, qui n'a rien d'un leader charismatique, d'un leader populaire — il est compromis comme le parti lui-même — est devenu en quelque sorte par l'intervention brutale des Soviétiques, et par son comportement digne, non pas un héros national mais un point de référence autour duquel on essaie de se rassembler. D'où d'ailleurs la question, que je trouve personnellement absurde,

donc affaire à un renversement des rapports de force entre la bureaucratie du Parti et la base. On peut donc penser que même les gens qui ont un penchant conservateur se comporteront autrement, en ayant le sentiment que la base est la légitimité et peut contrôler la direction. Cela change tout. Cela change le mode de fonctionnement du Parti. Si l'on maintient un tel modèle, c'est un changement de nature du Parti.

Mais il n'est pas impossible que rien d'important ne sorte du congrès, pas de solution, pas de choix clairs, pas d'équipe dirigeante ayant des positions claires vis-à-vis du dialogue nécessaire avec la société. Il est possible qu'à cause des pressions, extérieures, on voie se réaliser un certain compromis, une sorte d'auto-censure qui

d'en-bas, il doit se constituer tout en préservant la légitimité de l'ancien. C'est une mutation difficile. Mais il faut voir en même temps que l'impact de tout cela sur la réalité de la Pologne, est assez limité. Le Parti a une possibilité très limitée d'influencer la société.

Vous disiez que le Parti peut changer de nature. Pensez-vous qu'il pourrait dans ce cas, représenter de larges couches de la société ?

Je ne pense pas que le Parti puisse acquérir une véritable autorité ; il n'en a d'ailleurs jamais eu dans le pays. Mais, il peut obtenir une certaine reconnaissance d'utilité pratique parce qu'on ne peut pas, dans le contexte actuel de la Pologne, se passer de lui. Le Parti peut représenter plus que Moscou et les sphères dirigeantes. Mais, il ne peut que rester un grand patron. Il peut être un patron plus ou moins éclairé, se rendant compte que le vrai patron, celui en qui réside la légitimité, c'est la société. Donc, il peut y avoir un mode différent de coexistence entre le Parti et le pays réel. Mais le Parti, qui se trouve responsable de la politique intérieure et extérieure, de la police, de l'armée... ne peut que rester un grand patron ; parce que les Polonais, actuellement, ne peuvent pas choisir, ils sont obligés d'accepter le Parti... et on n'aime pas ce qu'on est obligé d'aimer.

Dans ces circonstances, comment caractériser le rôle de Solidarité ?

Dès le début, ce n'était pas un syndicat. Quoique pour des raisons tactiques, on l'ait présenté comme tel. Dans un système où il n'y a pas de pluralisme non seulement politique mais social, reconnu, il est évident que Solidarité, par la force des choses, était obligé de devenir le représentant universel des intérêts de la société : intérêts sociaux, culturels, politiques, etc. Solidarité, c'est la société civile qui s'organise face au pouvoir. Nous avons une confrontation directe.

Les autorités accusent les syndicalistes, surtout les radicaux de vouloir créer un double pouvoir. C'est faux et c'est vrai en même temps. C'est faux dans la mesure où personne (de Solidarité) ne prétend exercer le pouvoir étatique, déterminer la politique étrangère, militaire, macro-économique : on laisse cela aux autorités. Personne ne parle d'établir un système politique pluraliste, tout le monde souligne que c'est le Parti qui doit se débrouiller avec ses propres problèmes pour pouvoir enfin gouverner.

Mais, en même temps, il est vrai qu'on ne peut pas parler d'un monopole du pouvoir. Nous avons un double pouvoir dans le sens où Solidarité peut non seulement contrôler le fonctionnement de l'Etat, certaines décisions, mais aussi imposer certai-



court un danger d'intervention soviétique parce que c'est absolument inacceptable pour l'URSS. C'est donc un choix dramatique entre deux variantes de l'intervention soviétique. Mais, avec le second scénario, c'est-à-dire, si les autorités, si le Parti acceptent enfin de jouer le jeu honnêtement avec notre société, il y a une force formidable dans l'unité de la nation. Une unité qui existe déjà aujourd'hui : c'est une alliance qui n'est pas formulée ouvertement mais il existe une certaine alliance contre un danger extérieur, un certain consensus entre la direction du Parti, l'Eglise catholique, l'opposition, Solidarité, Solidarité rurale... C'est un élément dissuasif pour l'intervention soviétique. Je ne dis pas que l'intervention soviétique devient impossible à cause de cette alliance, ce serait

de savoir si les Soviétiques n'ont pas fait tout cela pour renforcer la position de Kania.

Quel est l'enjeu exact du prochain congrès du POUP ? A quoi peut-il aboutir ?

Notons d'abord que pour les délégués nouvellement élus, il est très difficile de dire quel est leur profil politique. Mais, le fait majeur est moins ce que ces gens pensent (sont-ils anti-soviétiques ou non, ou bien conservateurs ou non...) que, pour la première fois en Pologne, et pour la deuxième fois dans l'histoire du mouvement communiste (au XIV^e Congrès du PC Tchécoslovaque), les délégués au congrès ont été élus par des élections vraiment libres. On a

limité le débat. Du fait de l'absence d'unification, de la crainte de l'intervention extérieure, il peut y avoir un certain nombre de compromis, d'arrangements locaux, pour conserver au moins les apparences de la continuité.

Le plus spectaculaire, peut-être, dans ce congrès, sera donc le fait qu'il se tienne avec des délégués élus. C'est un congrès d'adaptation à la réalité polonaise. La décision la plus importante c'est le changement de l'appareil, avec une légitimité renouvelée du parti, pour mettre en place un certain ordre économique, social, politique, avec toutes les forces de la société. Je dirais, paradoxalement, qu'il s'agit d'un acte de création du Parti parce que le Parti ancien est absolument compromis, corrompu. Un autre parti monte

nes solutions. Donc, c'est un modèle complexe qui est en train de naître, dont on ne peut pas bien cerner la nature, surtout dans une conjoncture de crise permanente. C'est un modèle très original, sans doute, où l'on verra, si tout cela survit, certains domaines réservés aux autorités publiques, contrôlés par le Parti transformé, et tout un large champ de la vie sociale, culturelle, juridique... contrôlé directement par les forces sociales ou avec elles. Donc c'est un modèle complexe, sans précédent, sans parallèle, qui est en train de naître. La nature de Solidarité, c'est en quelque sorte une multiplicité de fonctions : il est très fort par l'appui quasi unanime de la société et, en même temps, parce que la période était trop courte, avec toutes les confrontations, les provocations, il n'a pas pu élaborer la vision de son propre rôle dans cette situation très complexe. D'où la nécessité d'un effort très important maintenant, pour élaborer une certaine vision, une certaine plate-forme, un certain programme.

Y a-t-il débat actuellement, sur ce point ?

Il y a beaucoup de discussions très dures autour du problème de la démocratie à l'intérieur de Solidarité. Les gens sont très méfiants envers les dirigeants, après l'expérience de 35 années du pouvoir monolithique, ils ont peur d'être expropriés de leur liberté. On voit aussi le débat sur les stratégies à adopter vis-à-vis du pouvoir. Très souvent, les différences ne s'expriment pas dans le langage politique mais, plutôt dans le langage tactique. On parle de « radicaux » ou de « conciliants » mais, il ne s'agit pas vraiment d'objectifs différents. Nous ne sommes toujours pas au niveau de débats vraiment politiques. Les gens se sentent toujours en danger, c'est un facteur qui « intègre », crée

une sorte d'alliance, et rend très difficile la clarification des positions. Le mouvement polonais n'est pas seulement social, politique, c'est un mouvement national aussi, il s'agit de la survie d'une nation. Il y a l'effet paralysant de cette situation où à certains moments on a une ou deux semaines d'accalmie, où on peut réfléchir, essayer de formuler quelque chose, puis il y a à nouveau une tension extrême, on pense qu'on est au bord du gouffre et cela « intègre » les points de vue différents.

Actuellement, il n'y a pas vraiment de forces politiques structurées en tant que telles. Il y a des courants dans Solidarité, difficiles à caractériser car ils ne s'articulent pas au langage politique. Il y a des franges de Solidarité qui représentent une certaine sensibilité démocrate-chrétienne, dont Walesa lui-même probablement, lié à une certaine philosophie sociale de l'Eglise. Il y a des gens qui, eux, représentent plutôt une tradition de la gauche laïque, socialiste, dont Kuron, liés au KOR, le KOR qui d'ailleurs, pratiquement n'existe plus en tant que tel. D'une situation à une autre, d'un conflit à un autre, on voit les gens fluctuer. Tout ça n'est pas structuré, pas fixé. On soutient Solidarité, une minorité appuie l'URSS : nous vivons toujours cette situation révolutionnaire — car il s'agit en Pologne d'une révolution très particulière mais, c'est une révolution — avec cette simplicité de ligne de partage. Personne ne parle de socialisme, de communisme, de socialisme démocratique, mais on parle beaucoup de démocratie, de dignité, de libertés de l'Homme. Les gens évitent plutôt les grands mots qui sont absolument compromis en Pologne. Mais, en tant qu'observateurs, nous pouvons dire qu'il s'agit d'un socialisme démocratique très intéressant, qui se concrétise aujourd'hui, et sans programme.

Par exemple, on voit ces



dernières semaines en Pologne, un phénomène très intéressant : une réappropriation de la propriété étatique par les collectivités des employés, non par préoccupation idéologique, doctrinaire, mais par une exigence très pratique. L'économie se trouve dans un tel état que pratiquement, elle ne peut pas fonctionner. On avait détruit le marché pour le remplacer par une lourde

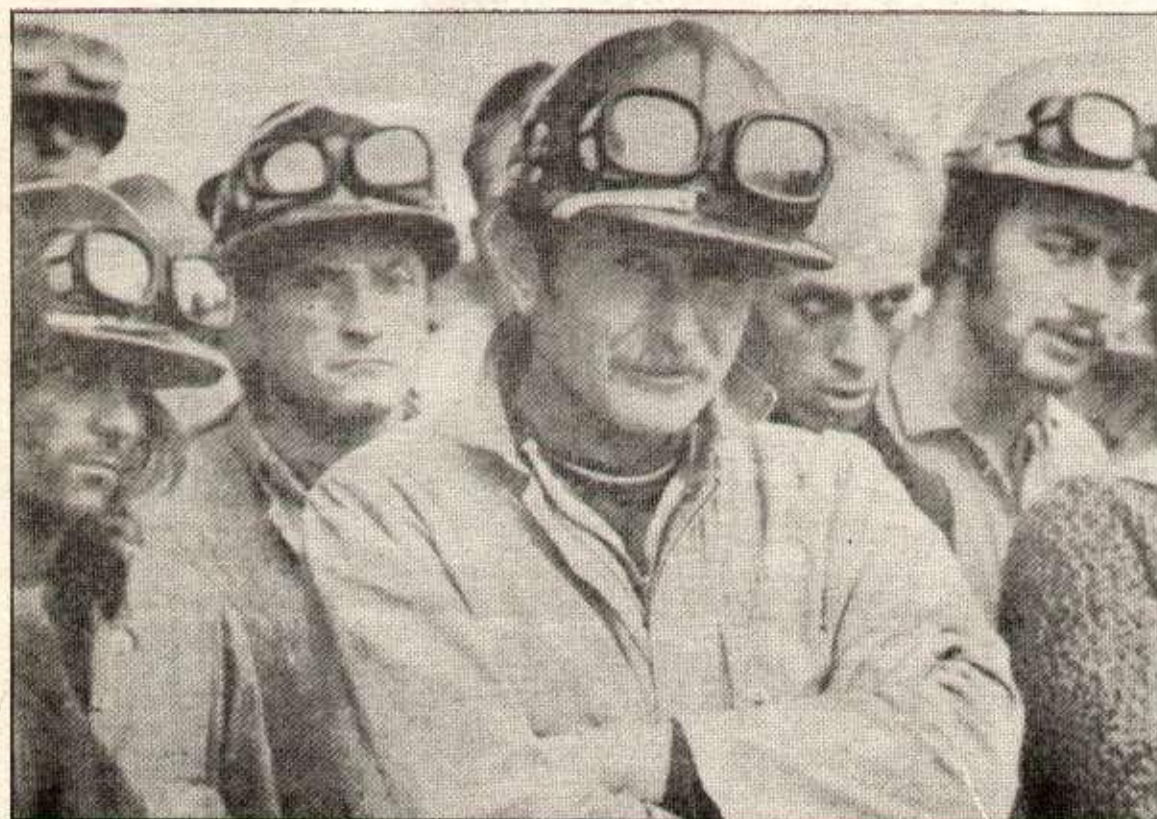
administration économique, bureaucratique, inefficace. Mais, maintenant, on voit en décomposition tout l'Etat, avec ses administrations économiques aussi. Donc, l'économie ne marche pas du tout, c'est absolument effrayant. On voit maintenant les employés, les ouvriers, les travailleurs prendre en mains le sort des entreprises pour les faire marcher. Les gens évitent de dire ouvertement de quoi il s'agit. C'est pourquoi cette révolution a aussi ses limites, elle n'a pas beaucoup de porte-paroles, elle n'a pas de documents programmatiques que l'on connaîtrait, que l'on pourrait analyser.

Le consensus ne signifie-t-il pas la renonciation de Solidarité à ses revendications ?

Je ne le pense pas du tout. Il y a une très lente pression qui va de plus en plus loin, avec des acquis. Il n'y a pas de reculs. Il y a un mouvement lent, contrôlé, mais qui va toujours plus loin. Les responsables de Solidarité peuvent toujours trahir, avoir peur, être corrompus mais, il y a la pression exercée par la base qui voit le système compromis, incapable d'assurer même le minimum vital pour la population.

Que change pour vous l'arrivée au pouvoir, en France, de la gauche ?

Je trouve très inquiétant une certaine banalisation de la menace qui pèse sur la Pologne. On a vu, à propos de la lettre du PCUS qui est un événement extraordinaire, des réactions très limitées, aussi bien au niveau de l'opinion publique, des partis, qu'au niveau gouvernemental. Pourtant, c'est un fait très grave. Ce type de lettre (du PCUS) a un double objectif : impressionner les Polonais mais aussi, habituer l'opinion mondiale à une escalade des menaces, d'intervention — parce qu'il s'agit chaque fois d'une forme d'intervention — pour habituer pas à pas les gens à l'intervention militaire tout simplement. Je comprends bien que nous en sommes au premier jour de la nouvelle administration de gauche, en France, mais la réponse du ministre des Affaires étrangères ne me paraît pas à la hauteur du caractère dramatique de la situation. En ce qui concerne la politique extérieure française, nous espérons pouvoir compter sur, non simplement une compréhension mais une aide active. Avec le gouvernement socialiste, on verra sans doute une solidarité avec le Tiers-Monde, mais on risque d'éviter de regarder du côté de l'Est où l'URSS pose un très grave problème pour la politique extérieure française aussi. J'ai toujours gardé l'espoir de voir se manifester une politique plus active de la France à l'égard des pays Centre-Est européens mais, jusqu'à présent, je ne la vois pas.



COMMENT, vous, révolutionnaire d'Amérique latine, voyez-vous l'avènement de la gauche au pouvoir en France ?

Il est clair que le nouveau visage que prend la France nous remplit d'espoir quant à la politique que les puissances occidentales sont appelées à mener dans le Tiers-Monde, et par conséquent chez nous. Nous savons très bien que la solution de nos problèmes dépend de la mobilisation des forces révolutionnaires de l'Amérique latine. Depuis l'épopée de Bolivar, jusqu'à la guerre de libération du Nicaragua, l'histoire de notre continent est jalonnée de sacrifices et de conquêtes faites par les peuples eux-mêmes pour se libérer des servitudes. Et chaque fois qu'une force révolutionnaire s'est trop appuyée sur l'aide étrangère, elle a renoncé à une partie de sa liberté. Cuba en est un vivant exemple. Mais on ne peut s'isoler dans la lutte. Il faut tenir compte des contingences internationales. Une fissure est faite dans le camp de nos exploiters, et nous espérons que la politique étrangère de la France aura des incidences bénéfiques sur les rapports entre les pays industrialisés et les peuples du nouveau Monde.

Comptez-vous sur l'appui du nouveau gouvernement français pour vous aider à établir des régimes plus démocratiques en Amérique latine ?

Si vous entendez par aide une immixtion du gouvernement français dans les affaires de nos peuples, je vous répond non. La position de l'Etat français est très complexe, et nous analysons l'ambiguïté de la politique que la France devra adopter envers les régimes impopulaires qui gouvernent l'Amérique latine. La liste

QUELLE POLITIQUE FACE A L'AMERIQUE LATINE ?

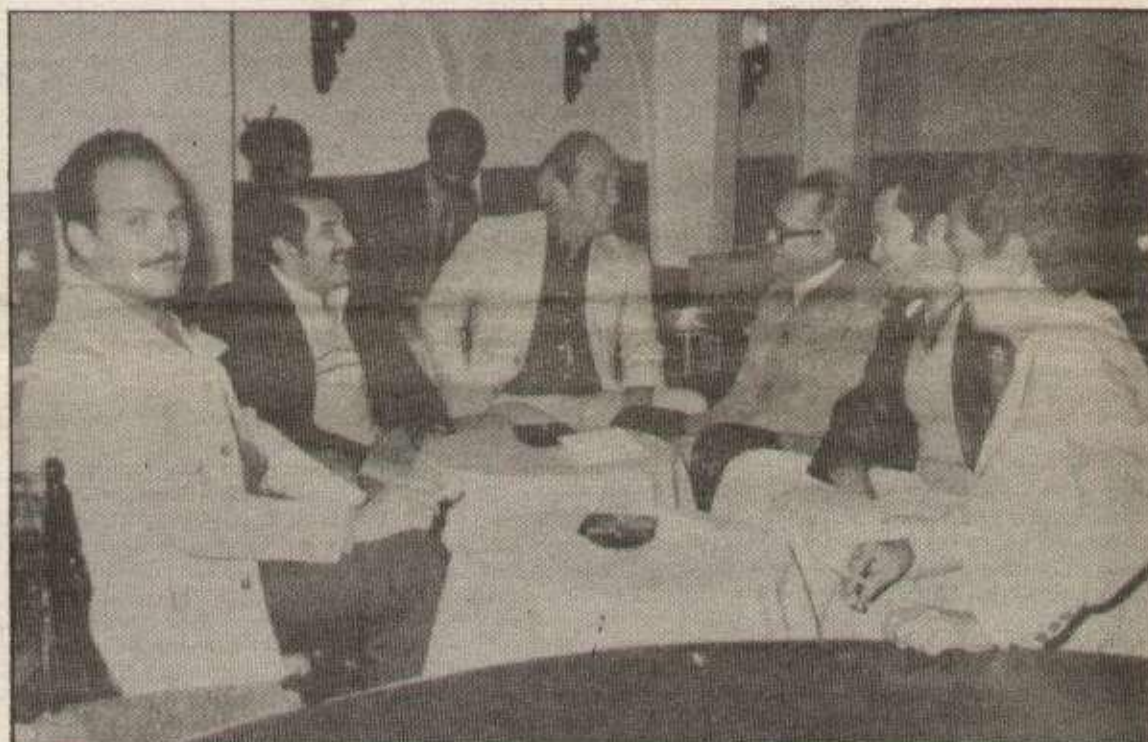
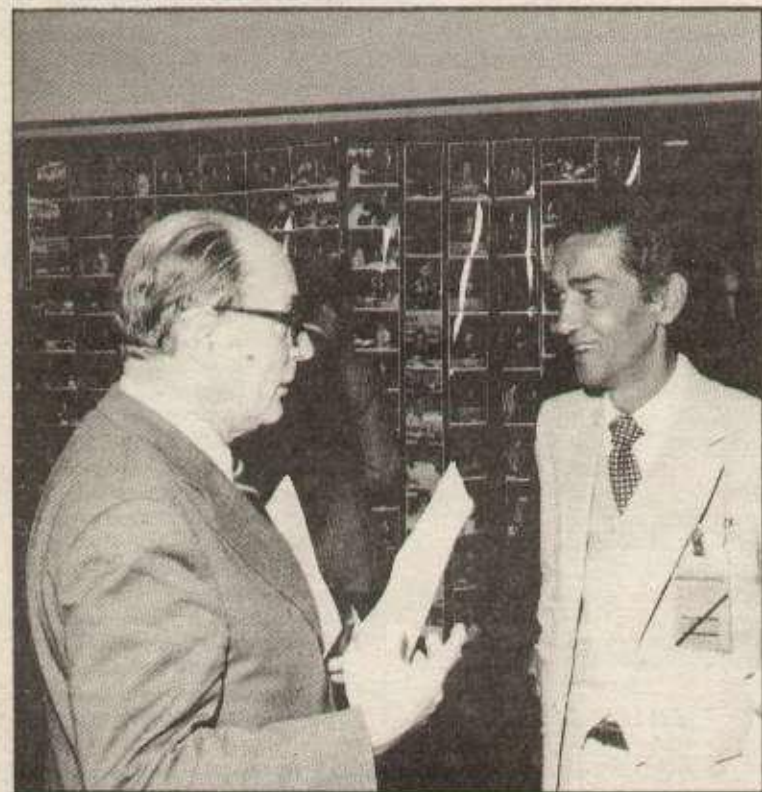
Interview de Gérard Lafontant,
président du Centre de réfugiés haïtiens
« Jean Henri Dunant » à Saint-Domingue

Propos recueillis par Monique CHERAN

en est longue. Mais il faut insister sur les cas du Guatemala, du Salvador, du Chili et de Haïti. Quant à Porto Rico, la Martinique et la Guadeloupe, il représentent des cas particuliers, et nous croyons que la solution dans ces cas dépendra de l'autodétermination de ces peuples.

Aux derniers congrès de l'Internationale Socialiste de Vancouver, de Saint Domingue et de Madrid, la position française était claire. Appui total aux nouveaux régimes nicaraguayen, soutien aux mouvements de libération du San Salvador, du Guatemala et de Haïti. La présence de Madame Mitterrand dans les comités de soutien aux peuples d'Amérique latine nous semble de bon augure. Mais en tant que gouvernement, le nouveau pouvoir français devra faire face aux contraintes léguées par ses prédécesseurs. Bien souvent, il devra choisir.

Gérard Lafontant, rencontrant François Mitterrand à la Conférence de l'Internationale Socialiste de Madrid.



Les délégués de partis politiques d'Amérique latine, à la conférence de l'Internationale Socialiste de Madrid (Panama, Honduras, Equateur, Guatemala et Haïti).

Personnellement, je lui fais confiance.

Le problème se complique du fait que Monsieur Mitterrand a pris une optique d'ouverture économique sur les marchés internationaux. Et les intérêts économiques que représente la conquête de ces marchés vont bien souvent rentrer en contradiction avec une politique extérieure progressiste. Un pas a été franchi, dans un sens positif vis-à-vis de l'Afrique du Sud. Là, entre les intérêts impérialistes français et ceux des populations noires d'Afrique du Sud, Monsieur Mitterrand a su choisir, et il a bien choisi.

Qu'est-ce qui d'après vous, pourrait l'empêcher de faire ce même choix positif envers les peuples d'autres pays du Tiers-Monde ?

Le problème d'une politique en Amérique latine est différent de

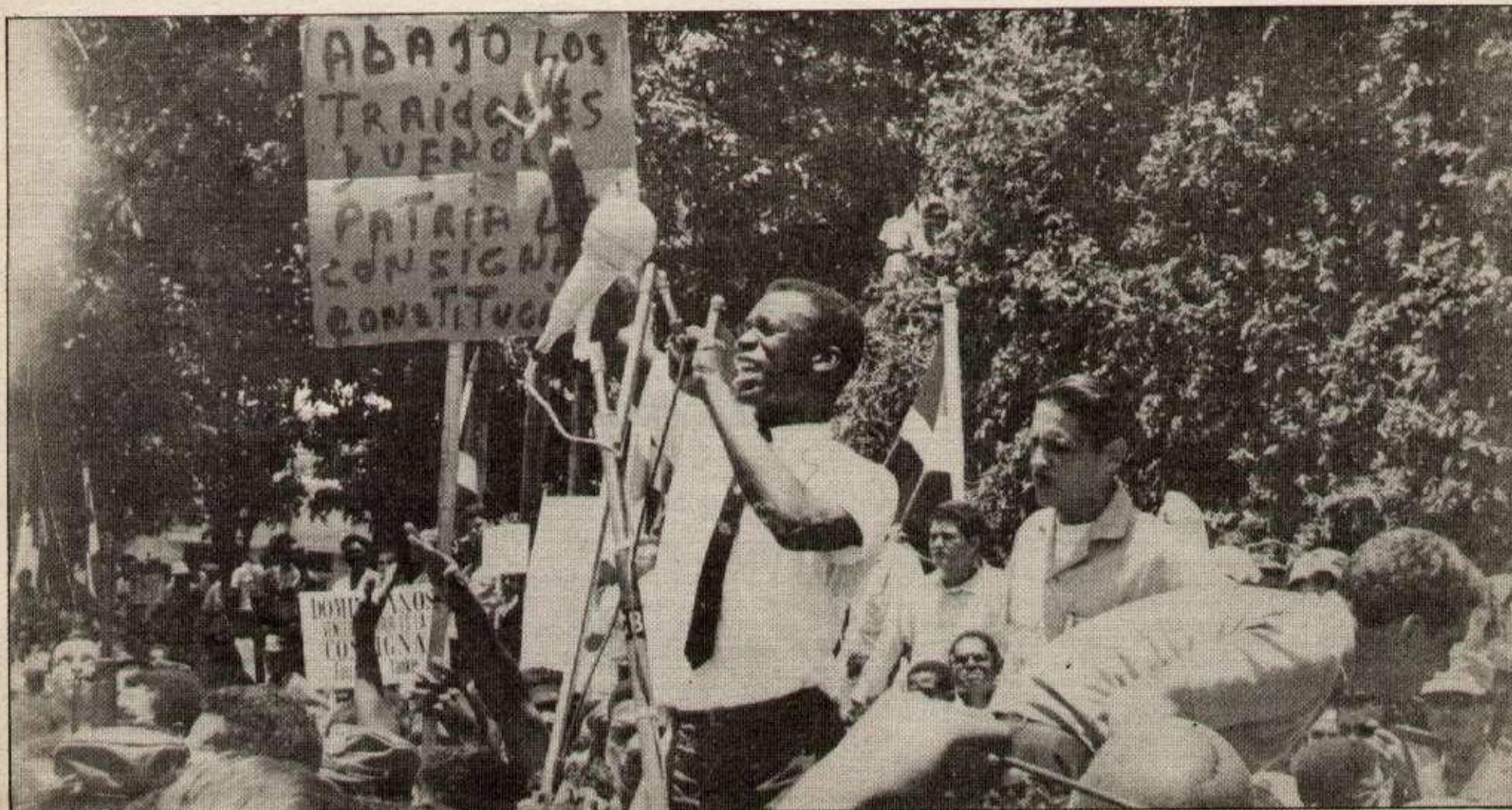
celui de l'Afrique. D'abord, les grandes puissances se disputent l'hégémonie du continent africain. Tandis que l'Amérique latine a toujours été considérée comme une chasse gardée des Etats-Unis. Seule, l'apparition des multinationales a permis l'introduction de produits européens ou occidentaux sur des territoires que les Américains ont toujours considérés comme leurs. En effet, à la faveur de la guerre de 14-18, et arborant la doctrine de Monroe « l'Amérique aux Américains », les Etats-Unis ont effacé l'Europe du marché américain. Le résultat de la Deuxième Guerre mondiale, en liant les intérêts économiques US aux intérêts des pays victimes de cette guerre, n'a fait que consolider cette situation. Et les produits européens écoulés sur ce marché sont liés aux intérêts du capital américain. Il est vrai que les milieux financiers tant japonais qu'européens ont marqué quelques points en Améri-

que latine. On peut donner l'exemple de Renault en Argentine.

L'avenir économique de la France est lié à la conquête de ces nouveaux marchés. Et dans la jungle des milieux financiers, les capitalistes ne se faisant pas de cadeaux, si Monsieur Mitterrand veut favoriser la pénétration des capitaux français dans cette zone, il ne peut adopter la politique radicale qu'il a eue face à l'Afrique du Sud. Preuve en est qu'au moment où il adoptait une position radicale vis-à-vis de Pretoria, il autorisait la livraison d'un bâtiment de guerre au régime des colonels de l'Argentine. Preuve en est aussi sa décision de respecter les engagements pris par son prédécesseur.

Pouvez-vous donner quelques exemples précis de ces engagements ?

L'Etat giscardien, en tant que



José Francisco Peña Gómez, secrétaire général du Parti Révolutionnaire Dominicain et président de l'Internationale Socialiste pour l'Amérique latine. Ici en 1965, s'adressant au peuple dominicain pendant la guerre contre l'intervention de l'OEA.

représentant de la haute finance française avait besoin d'une ouverture sur l'Amérique latine. La Guadeloupe et la Martinique, malgré leur position géographique, ont toujours été très éloignées des autres milieux de l'Amérique latine, parce que principalement tournées vers la France. Haïti, pays francophone, semblait pouvoir jouer ce rôle de tête de pont



Un an après les tortures pratiquées sur un prisonnier politique haïtien, les cicatrices sont toujours aussi visibles. Quelles pressions pour empêcher cela ?

de la France giscardienne en direction des territoires en question. Durant son septennat, Monsieur Giscard d'Estaing ne s'est pas embarrassé pour envoyer par deux fois, d'abord M. Poniatowski, puis M. Galley, compromettre la France avec le régime des tontons macoutes de Haïti, avec pour objectif de se servir du territoire haïtien comme base d'opération. Entre temps, les représentants commerciaux de l'industrie française, tel que Saviem, démarchaient les gouvernements de l'Amérique latine pour obtenir des contrats. Toutes ces démarches étaient fortement teintées d'appui politique à ces gouvernements qui malheureusement ne représentent pas les intérêts de ces peuples. Ne pouvant se servir des moyens de transports US pour assurer leur pénétration là-bas, le gouvernement giscardien a financé la construction d'un aéroport au Cap Haïtien, non pour desservir l'île, mais comme escale vers le continent. M. Galley à l'inauguration de cet aéroport en décembre dernier, a publiquement engagé la politique de la France pour les années à venir. Rompre les relations avec la famille Duvalier équivaut pour le gouvernement français actuel à se fermer une porte vers l'Amérique latine. M. Mitterrand prendra-t-il ce risque ? Tout dépendra du rapport de force en présence.

Sur quels critères le gouvernement français se baserait-il pour faire son choix ?

Quand le gouvernement de M.

Mitterrand a pris position par rapport à l'Afrique du Sud, on peut dire que dans un sens, d'un point de vue moral, il ne pouvait faire autrement. Continuer à soutenir ce régime, isolé sur le plan mondial, n'était pas possible pour un gouvernement s'affirmant socialiste.

Placé dans le temps, le gouvernement français aura trois options possibles. Face aux pays où la lutte de libération est engagée comme au Salvador ou au Guatemala, la politique extérieure de la France peut être un appui ouvert à ses mouvements, allant jusqu'à la reconnaissance officielle de leurs dirigeants comme représentants des peuples.

Dans les pays où l'on n'est pas encore à ce stade, où l'opposition ne semble pas en mesure, à court terme de renverser les dictatures, les responsables de la politique étrangère française pourront faire pression sur les gouvernements en question afin de garantir un minimum de climat démocratique : au Chili, en Argentine, à Haïti... Ils seront malheureusement dans l'impossibilité de manifester leur préférence dans les pays où aucune perspective dans un avenir proche n'existe. Le cas le plus typique est Porto Rico. Malgré l'appui de l'Internationale Socialiste au Parti indépendantiste portoricain, membre de cette organisation, la Chancellerie française court le risque d'une rupture des relations diplomatiques avec le gouvernement américain, dans le cas où elle prendrait position en faveur des camarades portoricains.

De toute les façons, ces

options tiendront forcément compte des intérêts économiques français dans chaque cas particulier.

Quel rôle le gouvernement français peut-il jouer auprès des puissances occidentales pour infléchir leur politique en Amérique latine ?

Dans leur politique d'ingérence dans les pays des régions considérées comme leurs chasses gardées, les Etats-Unis sont quand même obligés de tenir compte des réactions de leurs partenaires du monde occidental. Durant le dernier septennat, le pentagone était sûr de l'appui de la France dans son action en Amérique latine. L'affaire du Salvador en est encore un exemple, et les pressions exercées pour empêcher une intervention US au Nicaragua n'ont pas été faites par le gouvernement Barre mais par le Parti Socialiste français dans le cadre de l'Internationale Socialiste. Désormais, il faut espérer que le prestige français pourra amener le Département d'Etat américain à des positions plus raisonnables, ce qui non seulement lèverait une menace d'intervention américaine mais permettrait aux peuples de l'Amérique latine de prendre en main leur propre destin. Une intervention à Cuba ou au Nicaragua serait possible dans la mesure où un gouvernement français donnerait son appui total aux troupes américaines. Elle est rendu beaucoup plus improbable avec la nouvelle politique définie par la France.

Qu'est-ce qui vous porte à croire que le gouvernement français aura une attitude progressiste vis-à-vis de l'Amérique latine ?

Les intentions, bonnes ou mauvaises, d'un chef d'Etat, sont une chose, ses actes en sont une autre. Ainsi, le groupe Reagan est obligé de tenir compte des relations internationales, de l'opinion publique américaine, et donc de freiner ses intentions interventionnistes. Voilà pour les mauvaises intentions. M. Mitterrand, animé des meilleures intentions, ne pourra affronter les problèmes dont nous venons de parler, si les progressistes français ne manifestent pas avec force leur appui aux luttes d'émancipation d'Amérique latine. De toute façon, nous rappelons que la victoire dépend des forces intérieures dans chacun de ces pays, sans minimiser l'apport que peuvent donner les forces amies de par le monde.

* Gérard Lafontant est exilé de Haïti depuis 1963 par le régime dictatorial du Dr François Duvalier « Papa Doc », qui l'a condamné à mort pour avoir participé à l'invasion du général Cantave. En 1965 il combattit à côté des forces Constitutionnalistes dominicaines contre l'intervention des forces de l'OEA. En 1966 il a dû s'exiler à nouveau en France. Depuis l'arrivée du nouveau gouvernement du président Guzman à Saint-Domingue, il s'y occupe des problèmes de la colonie haïtienne (300 000 personnes).

LIRE GRAMSCI...

(6) La modification du rapport des forces. La recherche de l'hégémonie

Par Charles VILLAC

RAPPELONS tout d'abord le point où nous nous trouvons de notre lecture de Gramsci. Sur le plan philosophique, celui-ci, contre certaines positions existant au moment où il écrit, donne à la dialectique sa véritable portée ; il la restitue comme une façon de penser qui concerne tous les champs du savoir et ne constitue donc pas un secteur à part, qui viendrait se juxtaposer à d'autres domaines de la connaissance. Dans l'étude de la formation sociale, cela conduit, dans la problématique de l'approche en termes de structure et superstructure, à envisager structure et superstructure comme formant une unité contradictoire où chacun des aspects agit sur l'autre. Certes, la structure constitue bien ce que Gramsci désigne comme le point de référence et d'impulsion dialectique pour les superstructures, donc ce qui est déterminant en dernière instance mais l'approche dialectique exclut la possibilité même d'envisager la structure comme la cause du développement historique, comme un ensemble de lois « naturelles » qui commanderaient le devenir historique. C'est que si les superstructures sont en situation de dépendance par rapport à la structure, si elles expriment celle-ci, si elles forment donc une unité indissociable avec celles-ci, elles n'en ont pas moins une consistance qui leur est propre. Plus précisément, une fois qu'elles sont produites, elles deviennent des réalités agissantes qui favorisent ou freinent les changements historiques. Car elles ne se transforment pas automatiquement selon les modifications de la structure, il y faut l'initiative des hommes.

Mais Gramsci n'en reste pas à ce niveau de généralité : il étudie de façon spécifique des éléments superstructurels, éléments qui ne se réduisent pas, loin s'en faut, à l'élément politique, entendu en tout cas dans un sens restreint, c'est-à-dire conçu comme un rapport des forces dans la société qui n'intègre pas explicitement ce que Gramsci désigne comme la dimension « éthico-politique ». De ce point de vue, nous l'avons vu, Gramsci examine entre autres la spécificité du sens commun et le statut de l'idéologie.

Il nous faut maintenant essayer de préciser comment Gramsci envisage la modification du rapport des forces dans une formation sociale, et cela dans une problématique de transformation révolutionnaire de la société.

Gramsci indique que dans la phase de lutte pour l'hégémonie dans la société civile, se développe la science de la politique. Et cette dernière consiste à analyser les situations, à établir les différents degrés d'un rapport de forces. Mais avant d'examiner cette question, il nous faut préciser la manière dont Gramsci se représente le tout que constitue la formation sociale.

Etat, société civile

Gramsci définit la société civile comme ce qui se situe entre d'une part la structure économique et d'autre part l'Etat avec sa législation et son pouvoir de contrainte. Mais il ne faudrait pas interpréter cette définition à partir d'une image spatiale qui juxtaposerait comme deux réalités absolument séparées société civile et Etat. La distinction opérée par Gramsci est une distinction de méthode. Plus précisément, Gramsci insiste sur la nécessité de ne pas identifier Etat et gouvernement, du moins, à une certaine phase du développement historique. Cela signifie que si l'Etat a une dimension de pure force, d'appareil gouvernemental qui s'apparente à la fonction de contrainte, de coercition, de domination, de commandement, il comprend une autre dimension qui est la dimension que Gramsci spécifie comme éthique et qui consiste « à élever la grande masse de la population à un certain niveau culturel et moral », il se confond donc de ce point de vue avec la société civile. Cette dimension se réalise notamment à travers deux institutions que cite Gramsci : l'école qui a une fonction éducatrice positive, et les tribunaux qui ont une fonction éducatrice, répressive et négative. Mais, cette fonction de l'Etat se réalise encore par une multiplicité d'initiatives et d'activités dites pri-

vées qui forment ce que Gramsci appelle « l'appareil de l'hégémonie politique et culturelle des classes dominantes » ; ces initiatives et activités couvrant le domaine culturel et moral et visant à créer dans les masses une façon de penser et d'agir des valeurs, une idéologie, des règles de conduites conformes aux intérêts des classes dominantes.

Les différents degrés du rapport des forces

Pour examiner cette question, on peut se représenter une formation sociale donnée, par exemple telle société capitaliste développée, avec ce que Gramsci appelle un groupe social fondamental dominant et un groupe social fondamental dominé provisoirement, mais porteur, au moins potentiellement, d'un projet de société nouvelle.

Une fondamentale disposition des forces

Cette fondamentale disposition des forces s'établit sur la base du degré de développement des forces matérielles de production, elle résulte de regroupements constitués à partir de la fonction et de la position dans le monde économique, dans la production. Elle représente donc la disposition des forces dans une société à partir de la répartition de la population selon la place dans la production ; elle exprime donc l'aspect quantitatif du rapport de forces. Il est certes insuffisant pour mesurer les forces réelles en présence mais néanmoins fondamental : sans cette réalité quantitative, la réalité qualitative n'a pas de consistance. Mais citons Gramsci sur ce point : « Un rapport de forces sociales étroitement lié à la structure, objectif, indépendant de la volonté des hommes, qui peut-être mesuré avec les systèmes des sciences exactes ou physiques. C'est sur la base du degré de développement des forces matérielles de production que se font les regroupements sociaux, dont chacun représente une fonction et a une position donnée dans la production elle-même. Ce rapport est ce qu'il est, c'est une réalité rebelle : personne ne peut

modifier le nombre des entreprises et de leurs employés, le nombre des villes et de la population urbaine, etc... C'est à partir de cette fondamentale disposition des forces qu'on peut étudier si dans la société existent les conditions nécessaires et suffisantes pour transformer cette société. C'est à partir d'elle qu'on peut contrôler le degré de réalisme et de possibilités de réalisation des diverses idéologies qui sont nées sur son terrain même, sur le terrain des contradictions qu'elle a engendrées pendant son développement » (1).

Ce premier aspect du rapport des forces, que Gramsci appelle encore rapports de force sociaux, constitue un terrain à partir duquel se produit le passage aux rapports de forces politiques.

Un rapport des forces politiques

Gramsci caractérise le rapport des forces politiques comme déterminé par trois éléments fondamentaux : le degré d'homogénéité, d'auto-conscience et d'organisation. Mais ces trois éléments ne se présentent pas toujours avec le même degré de complexité et le développement dans l'histoire : au cours de celle-ci, Gramsci distingue deux phases fondamentales, phases qui ont correspondu à différents moments de la conscience politique collective.

● La première phase est définie par Gramsci comme économico-corporative. Celle-ci se caractérise par son caractère relativement élémentaire. Le regroupement s'effectue dans le cadre d'un intérêt économique et ne dépasse pas le particularisme, c'est-à-dire que le groupe ainsi constitué revendique pour lui-même, en tant que groupe distinct face aux autres, plus d'égalité avec les groupes dominants, égalité sur le plan juridique et politique. Mais ce qui est caractéristique, c'est que la conscience dans ce groupe ne dépasse pas les cadres fondamentaux existants : en d'autres termes, à cette place dans la société telle qu'elle est, sans changement fondamental, avec seulement des modifications qui atténuent les inégalités qui le frappent. A cette phase, au niveau global, l'Etat s'identifie

pour l'essentiel à l'appareil gouvernemental, à l'Etat-force et la société civile reste élémentaire dans son organisation, c'est la phase primitive de l'Etat.

● La seconde phase est caractérisée comme plus franchement politique. Citons Gramsci : « C'est la phase plus franchement politique, qui indique le net passage de la structure à la sphère des superstructures complexes, c'est la phase où les idéologies qui ont germé auparavant deviennent « parti », se mesurent et entrent en lutte jusqu'au moment où une seule d'entre elles ou une combinaison tend à l'emporter, à s'imposer, à se répandre sur toute l'aire sociale, déterminant ainsi non seulement l'unicité des fins économiques et politiques, mais aussi l'unité intellectuelle et morale, en posant tous les problèmes autour desquels s'intensifie la lutte, non pas sur le plan corporatif mais sur un plan « universel », et en créant ainsi l'hégémonie d'un groupe social fondamental sur une série de groupes subordonnés » (2).

On peut faire ici plusieurs remarques pour concrétiser le contenu de cette citation importante. Comme exemples de réformes intellectuelles et morales, permettant donc de créer une nouvelle unité intellectuelle et morale, Gramsci cite entre autres d'une part la philosophie de la praxis et d'autre part, mais ayant une beaucoup moins grande portée l'œuvre politique de Machiavel. En quoi consiste donc cette réforme ? Gramsci définit la réforme intellectuelle et morale comme résultant d'un mouvement, d'une lutte culturelle qui tendent à transformer le sens commun et les vieilles conceptions du monde en général, qui tendent à transformer la mentalité populaire. En d'autres termes, ce mouvement tend à rendre les gouvernés intellectuellement indépendants des gouvernants. Prenant un autre exemple, celui de l'attitude de la culture philosophique française au XVIII^e siècle envers le sens commun, Gramsci indique qu'elle peut offrir un modèle de construction idéologique hégémonique. Plus largement, cette réforme intellectuelle et morale dont parle Gramsci promeut une nouvelle façon de penser et d'agir, de nouvelles valeurs, de nouvelles règles de conduite, un nouveau système d'idées qui correspondent mieux aux nécessités, à la situation du moment.



L'enjeu ici est double : d'une part, ce mouvement permet de cimenter en profondeur l'unité du groupe social fondamental avec les groupes subordonnés, unité qui ne se réduit pas aux seuls plans directement économiques et politiques, d'autre part il permet d'engager la désagrégation de l'intérieur de l'emprise idéologique et culturelle exercée par les groupes dominants. Cela permet de modifier le rapport des forces en faveur des dominés, de construire leur autonomie et de créer de meilleures conditions pour le moment de la rupture révolutionnaire. On comprend dans ces conditions que Gramsci insiste sur la nécessité, pour tout groupe qui s'achemine vers le pouvoir, de produire ses propres intellectuels et de lutter pour l'assimilation et la conquête idéologique des intellectuels traditionnels. Il revient en effet aux intellectuels de donner au groupe social homogénéité et conscience de sa fonction, et cela non seulement dans le domaine économique mais aussi dans le domaine social et politique.

La recherche hégémonique

Face à un groupe dominant qui s'efforce de maintenir et renforcer son emprise culturelle et morale sur les groupes dominés, le groupe social fondamental en unité avec des groupes subordonnés, va s'efforcer d'entamer, de miner en profondeur cette emprise, il va s'engager dans une lutte pour l'hégémonie.

Lutter pour l'hégémonie, c'est donc disputer aux groupes dirigeants la direction culturelle et morale, c'est s'engager dans la destruction de leur emprise pour créer une nouvelle hégémonie. Cette recherche hégémonique exige de prendre en compte le fait qu'à la phase plus franchement politique, comme l'écrit Gramsci, il y a complexification des superstructures ; il faut donc envisager un système d'interventions très différencié. Ce qui est fondamental alors, c'est d'agir sur les conceptions du monde, les mentalités, les idéologies, les valeurs qui sont présentes dans

les masses populaires. En d'autres termes, c'est s'engager dans une démarche qui consiste à traiter de façon spécifique les contradictions et cela non seulement sur le plan directement politique, mais aussi sur le plan culturel et idéologique, c'est ce que Gramsci appelle la phase de lutte pour l'hégémonie dans la société civile. Il est bien évident que cette démarche est antagonique avec celle qui consisterait à affirmer une autorité fondée sur la force. Ce dont il s'agit ici, c'est de convaincre, de faire adhérer à une nouvelle conception du monde, une nouvelle façon de penser et d'agir, à de nouvelles valeurs, à de nouvelles idées sur la société et son devenir, et cela contre le système culturel et idéologique que les classes dominantes produisent pour maintenir les masses sous leur emprise et influence. La recherche hégémonique ainsi effectuée par le groupe social fondamental consiste à donner progressivement à celui-ci, dans la société civile, une fonction de direction culturelle et morale. Il est ainsi en mesure de cimenter l'unité en profondeur des agents des transformations historiques, de construire ou de commencer à construire leur autonomie intellectuelle et morale face aux classes dominantes, face aux systèmes culturels et idéologiques que celles-ci produisent pour maintenir les masses en situation de subordination. On comprend dans ces conditions que Gramsci établisse un lien étroit entre recherche hégémonique et adhésion active et consentement actif et création d'une volonté collective.

Mais si la recherche hégémonique consiste en l'établissement progressif d'une direction, direction politique qui intègre les dimensions culturelles et idéologiques, direction qui s'exerce sur les masses populaires, cela pose le problème du parti politique. En effet, la direction ne peut s'effectuer directement par le groupe social fondamental en tant que tel, elle trouve une médiation privilégiée dans le parti politique, expression du groupe social. Gramsci définit le parti politique comme avant-garde historique, comme volonté collective en acte, comme avant-garde organisée de la révolution.

Une exigence fondamentale se trouve ainsi attachée au parti, celle d'être une force d'innovation, force d'innovation en ce qu'elle élabore « éthique et politique conformes à une conception du monde », et qu'elle « expérimente » ainsi en quelque sorte cette conception du monde. Dans ses conditions, liant étroitement théorie et pratique, le parti élabore de nouvelles conceptions intellectuelles.

Au terme de cette lecture consistant à examiner — trop rapidement certainement — quelques aspects de l'œuvre de Gramsci, il nous fait souligner un point. Fondamentalement, Gramsci s'en prend à toute pensée dogmatique, simplificatrice, réductrice qui ne prend pas en compte tous les éléments essentiels agissant dans une formation sociale. De ce point de vue, le grand mérite de Gramsci est d'attirer l'attention sur des réalités agissantes qui doivent être transformées dans une perspective révolutionnaire : le sens commun, la mentalité populaire, l'idéologie, les valeurs, la culture. En d'autres termes, si la volonté et l'activité révolutionnaires n'agissent pas sur ces réalités, celles-ci continuent à constituer autant d'obstacles, de freins aux transformations historiques ; elles continuent de constituer des facteurs de division entre les agents de transformation historiques ; elles continuent de constituer autant d'armes entre les mains des classes dominantes pour maintenir en état de subordination, de dépendance, les classes exploitées et dominées. Par contre, transformées dans une perspective révolutionnaire, elles permettent de construire l'autonomie des classes et groupes subordonnés et ainsi de miner de l'intérieur l'emprise des classes dominantes, elles permettent de sonder solidement entre elles classes et couches dominées, elles préparent des conditions beaucoup plus favorables pour la rupture révolutionnaire et la construction d'une société nouvelle.

1) Gramsci dans le texte. Editions Sociales, P.497-498.
2) Ibid. P.499.

FIN

Les paysans du Larzac appellent à des RENCONTRES POUR LA PAIX DU 17 AU 23 AOUT

Plusieurs types d'échanges, de débat et confrontation auront lieu :

Carrefours, qui réuniront un nombre limité de personnes (pour que le plus grand nombre puisse s'exprimer) sur une question précise. Ils se dérouleront en matinée et début d'après-midi.

Chacun de ces carrefours s'intégrera normalement dans le cadre d'une réflexion prolongée sur un ou deux jours sur un thème général. La préparation de ces carrefours a déjà commencé. Tous ceux qui veulent s'y associer contactent le collectif de préparation, pour participer aux groupes existants ou pour proposer de nouveaux thèmes.

Les carrefours ont pour but l'information, le débat et la concrétisation de nouvelles initiatives.

Tables rondes - meetings, qui se dérouleront en fin d'après-midi sur des questions d'importance : armement, nucléaire, agriculture du Tiers-Monde et agriculture des pays industrialisés, situation dans les pays de l'Est,...

Des personnes de différentes régions du monde prendront la parole et dialogueront ensemble.

Des films, qui seront présentés pendant la journée et en soirée sur les thèmes traités.

Des chanteurs, des musiciens, troupes de théâtre, qui animeront les soirées.

Des stands-expositions permettant une information vivante.

Des visites du Larzac (et de la région...), des chantiers de construction en un nombre limité d'endroits sur le plateau.

PREMIER THEME

La course aux armements, la militarisation de la Société et les menaces de guerre.

La course aux armements.

La militarisation de la société et la « défense nationale ».

Menaces de guerre et solidarité internationale.

DEUXIEME THEME

La faim dans le monde, l'utilisation des ressources naturelles et la survie de l'homme

L'agriculture productiviste en France et dans les pays industrialisés.

La transformation des agriculteurs du Tiers-Monde.

Les multinationales jouent un rôle essentiel dans ces transformations.

Certains pays tentent d'autres voies de développement.

Les terres agricoles sont menacées au niveau du globe.

Les ressources naturelles sont menacées.

TROISIEME THEME

Les atteintes aux libertés et à la démocratie

La crise développe le racisme.

Le centralisme, le dévotement de l'Etat atteint les libertés individuelles.

Le centralisme attaque nos différences.

Société civile et Etat et partis.

Pour toutes ces animations, que tous ceux qui veulent y participer contactent : le collectif de préparation Larzac, 14, rue de Nanteuil - 75015 Paris ou Rencontres pour la Paix, Paysans du Larzac, ferme de Potensac - 12100 Millau.

Grande Braderie à la Librairie Populaire 23 rue St-Sauveur. Paris 75002 (M° Réaumur Sébastopol)

23 rue Saint-Sauveur, 75002 Paris.
Métro Réaumur-Sébastopol

Jusqu'au 11 juillet,
Réduction de 30 % sur tous les livres en stock.

OUVERTURE TOUS LES JOURS DE 10 H A 19 H

Pendant cette période, toutes les commandes pourront être honorées comme d'habitude, mais la librairie sera fermée du 15 juillet au 30 août.

MAROC : L'AVERTISSEMENT DE CASABLANCA

SANS conteste, les émeutes de juin 1981 auront pour le Maroc une importance historique : par le nombre des victimes de la répression mais surtout par l'ampleur de l'opposition qu'elle manifeste, elle n'a pas de véritable précédent.

En décembre 1952, c'était l'armée française qui tirait sur une manifestation des syndicats marocains, assassinait par dizaines, arrêtait par milliers. Le 23 mars 1965, le colonel Oufkir, alors ministre de l'Intérieur, dirigeait personnellement le massacre de centaines de manifestants, au premier rang desquels des jeunes de 15 ans, des lycéens descendus dans la rue : le peuple des baraquements miséreux qui encerclent Casa les avait suivis dans la révolte.

Après ces jours sombres, il y a maintenant le 20 juin 1981 : 200 morts au moins dénombrés par l'opposition, de toutes façons des milliers de blessés ; on nous parle aussi d'un millier de morts. De toutes façons, les corps ne sont pas rendus aux familles, les cimetières sont gardés militairement.

Au point de départ, il y a l'évidente misère du peuple marocain qui, rappellent les militants du comité de lutte contre la répression au Maroc, « vit essentiellement de pain et de sucre dans son thé », et la sécheresse de l'hiver dernier.

Dans les campagnes, nombreux sont ceux qui n'ont pas pu payer le fermage : en masse, on a vendu son maigre bétail et on est allé chercher refuge en ville : l'exode rural est inscrit depuis longtemps dans la réalité marocaine et Hassan II lui-même avait déclaré condamnées à court terme les exploitations de moins de 5 hectares.

Exode rural

La police de Casablanca, capitale industrielle, et qui compte peut-être 3 millions d'habitants, en a quant à elle l'habitude : chaque jour elle expulse vers la périphérie, dans d'immenses quartiers insalubres, des masses d'ex-paysans qui viennent grossir les rangs des chômeurs. En avril, devant l'afflux, on a transformé les locaux de la foire internationale en « centre de contrôle ». Combien sont parqués dans cette espèce de camp de concentration ?

La sécheresse, mais aussi sans doute la guerre du Sahara ont donc précipité les difficultés économiques du Maroc. Et c'est dans ce contexte que le gouvernement fait connaître par la radio, dans la nuit du 28 au 29 mai, une augmentation généralisée des produits de première nécessité : farine 40 %, sucre 40 à 50 %, huile 28 %, lait 14 %, beurre 76 %.

Depuis 1979, ces prix ont été multipliés par deux ou trois, le SMIC que ne gagne sans doute pas la moitié des salariés marocains n'a augmenté que des deux tiers.

Cette mesure a-t-elle été dictée, comme c'est vraisemblable, par le FMI qui en aurait fait une

condition au financement d'un nouveau prêt pour le plan 1981-1985 ? Quoi qu'il en soit, elle est bien dans le style despotique d'Hassan II qui trouve des milliards pour transformer le Sahara « utile », celui des mines, en camp retranché, et va chercher l'argent de sa politique économique dans la poche des affamés.

Mais cette fois-ci les hausses sont accueillies par une colère impossible à contenir. Les manifestations se multiplient dans les villes moyennes, tous les partis politiques dénoncent la mesure, dans plus d'une ville on instaure le couvre-feu, on arrête les militants d'opposition. Le 6 juin, le gouvernement réduit certaines hausses de moitié.

L'incendie

Mais rien n'y fait. Devant le refus du gouvernement d'annuler ces augmentations, l'UMT, la plus grande centrale syndicale, appelle à la grève générale pour le 18 juin. Appel très suivi avec le soutien de la CDT, jeune centrale plus combattive et très proche de l'USFP (Union socialiste des forces populaires), le principal parti de l'opposition de gauche. Le 20 juin, c'est au tour

Par Frédéric FERRER

de cette dernière de convoquer la grève aussitôt dénoncée par le gouvernement comme une manœuvre destinée à faire capoter la rentrée diplomatique d'Hassan II à l'Assemblée générale de l'OUA.

Mais, une fois encore invoquée, l'Union Nationale pour la « récupération » du Sahara ne jouera aucun rôle : la grève du 20 juin sera massive et tournera rapidement à l'émeute. Dès le matin, les autobus qui circulent encore sont incendiés, les routes sont coupées, les voitures lapidées.

Dans le centre envahi par les manifestants venus pour beaucoup de la périphérie, on pille les magasins, 23 banques — selon le ministère de l'Intérieur — seront saccagées.

L'après-midi, l'armée, ses chars, ses hélicoptères entrent en action, les quartiers populaires sont encerclés. Dans Casablanca coupée de l'extérieur (les voitures qui veulent rentrer sont bloquées aux portes de la ville) l'armée tire, la police rafle, assassine de sang froid, arrête par centaines. Les manifestants eux, attaquent à coups de pierres.

Le soir, les forces de répression contrôleront la situation. Mais pendant plusieurs jours, on entend des coups de feu dans la ville, on rafle dans les quartiers populaires, on entasse les prisonniers dans les locaux de la foire internationale.

Lundi 22, Derb Aomar, le quartier des grossistes, était en feu.

Dès dimanche, *El Mouharir*, quotidien de l'USFP était empêché de paraître, ses locaux fermés d'autorité par la police, son rédacteur en chef arrêté.

Tout le bureau national de la CDT, plusieurs responsables de l'USFP sont sous les verrous.

La fin du consensus ?

Les blessés sont par milliers dans les hôpitaux, ou chez eux de crainte d'être emmenés, dans les centres de détention... Et puis, que se passe-t-il dans le centre de torture de Derb Moulay Cheriff ? Après avoir dénoncé une tentative dirigée contre la politique saharienne d'Hassan, le gouvernement cherche à minimiser les faits et en premier lieu

l'ampleur de la répression. « Non, la police n'a tué personne, les 66 victimes sont mortes par jets de pierre. Tout au plus, pour effrayer la foule, la police aura tiré en l'air... ». Pourquoi Bouabid, le premier ministre tient-il tant à camoufler la vérité ?

C'est que le 20 juin 1981 quelque chose a craqué dans l'empire chérifien.

La totalité des partis se sont opposés au gouvernement, la question du Sahara, base jusqu'à présent d'un véritable consensus populaire inauguré par la « marche verte » de 1976, n'a pas pesé un gramme pour dissuader les masses de lutter contre le gouvernement royal. Dans le même temps, Hassan se voyait obligé — quoi que l'on pense du fond de sa proposition de référendum — à d'importantes concessions sur la question saharienne.

Enfin, le mouvement populaire formé autour d'une opposition syndicale, semble-t-il plus organisée et plus résolue qu'hier, a touché de larges catégories de la population : travailleurs, jeunes, l'immense peuple des chômeurs, et a gagné parmi les paysans pauvres.

20 juin 1981 : un massacre de plus au pays d'Hassan II, un avertissement pour le régime assassin.

Depuis la sanglante répression de ces derniers jours, des blindés gardent les édifices publics de Casablanca.

